

16236

PREMIÈRES TRACES
DU
CHRISTIANISME A BORDEAUX

d'après les monuments contemporains

SYMBOLISME DE L'ASCIA

PAR M. SANSAS.



SVB ASCIA
DEDICAVIT

BORDEAUX
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

4867

ÉCOLE DE DROIT
BIBLIOTHÈQUE
de BORDEAUX

THE
LITERARY
MAGAZINE
OF
EDINBURGH

FOR APRIL 1811.

PRICE 12*s.*

PRINTED FOR THE

EDINBURGH BOOKSELLERS,

BY JAMES CAMPBELL,

1811.

ZEEBES.

CONTAINING A HISTORY OF THE

PREMIÈRES TRACES
DU
CHRISTIANISME A BORDEAUX

D'APRÈS LES MONUMENTS CONTEMPORAINS

S Y M B O L I S M E D E L ' A S C I A

INTRODUCTION.

Il serait certes aussi intéressant au point de vue purement historique qu'au point de vue religieux, de savoir avec certitude à quelle époque, dans quelles circonstances, sous l'influence de quel personnage le christianisme a été introduit à Bordeaux; mais pour satisfaire une aussi légitime curiosité, les monuments contemporains nous manquent jusqu'à présent.

Si des traditions fort anciennes, il faut le reconnaître, font remonter aux temps apostoliques et à la mission de saint Martial la prédication de l'Évangile chez nous, l'existence de ces traditions, lorsqu'on essaie d'en rechercher les sources, n'est justifiée qu'à partir d'une époque encore assez éloignée des temps où les faits se seraient accomplis. Ces traditions, accompagnées de détails pour la plupart supposés, viennent

de plus se heurter contre les textes de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère.

A ces textes on s'efforce d'en opposer d'autres, et des hommes dont le talent et la bonne foi ne sauraient être suspectés discutent depuis longtemps la question de savoir si la mission de saint Martial remonte aux temps de saint Pierre, ou seulement à l'époque de l'empereur Déce.

Après des recherches sans nombre, l'infatigable défenseur de la mission apostolique de saint Martial, M. l'abbé Arbelot, n'a pu parvenir à trouver des documents historiques sur ce sujet qu'à partir du VI^e siècle.

Aussi est-il amené à faire, dans un de ses derniers ouvrages intitulé : *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial*, page 82, la déclaration suivante :

« Disons, pour nous résumer : Sans doute ce n'est que par » la tradition que l'on connaît l'époque de la mission de nos » premiers évêques ; mais comme cette tradition n'est pas » invraisemblable, puisque nous savons par Eusèbe et les » Pères de l'Église que les apôtres et leurs disciples immé- » diatement ont prêché l'Évangile dans tout le monde connu, nous » n'avons aucune raison de la rejeter, et nous devons la faire » entrer dans l'*histoire*, sinon comme un fait indubitable, » au moins comme un fait plein de vraisemblance et de » probabilité. »

Ainsi, la certitude nous manque sur les origines de l'Église de Bordeaux ; on n'a que des probabilités. Aucun monument historique datant des I^r, II^r ou III^r siècles ne vient nous prouver, dans l'état de nos connaissances, que la religion chrétienne fût alors connue et pratiquée dans notre ville.

Disons, en passant, que le nom de *saint Martial*, auquel on rattache l'introduction du christianisme en Aquitaine, était très connu à Bordeaux sous l'empire absolu du paganisme, et y jouissait même d'une certaine notoriété. C'est celui sous

lequel est désigné le pontife qui consacra au culte de Jupiter un autel conservé encore dans notre Musée.

On lit sur ce monument, qui doit remonter au commencement du 1^{er} siècle, d'après la forme des lettres et le style de l'inscription :

IOVI AVG
ARULA DONAVIT
S. S. MARTIALIS CVM
TEMPLO ET OSTI. S

Le *saint* ou le *grand* prêtre Martial (car on peut lire *sanctus*, ou *sacer*, ou *summus*, avec l'initiale S) consacra donc à Jupiter le monument dont nous parlons, en même temps que le temple et la porte du temple, dédiés sans doute à la même divinité.

Cette cérémonie était conforme à ce que nous enseigne Macrobe dans ses *Saturnales*, liv. III, chap. II :

« Neque enim donaria dedicantur eo tempore quo delubra
» sacrantur; at verò mensu arulæque eadem die quā aedes
» ipsa dedicari solent. »

« Les offrandes (donaria) ne sont pas consacrées en même
» temps que le temple; mais la table et les petits autels
» (arulæ) sont habituellement consacrés le même jour que
» l'édifice. »

Mais enfin, que ce soit saint Martial, disciple de Jésus-Christ, ou *Crescens*, ou tout autre qui ait porté la foi chrétienne dans notre cité; que la mission de saint Martial remonte au 1^{er} ou seulement au 3^e siècle, nous avons tout lieu de penser qu'avant la construction des murailles gallo-romaines de Bordeaux, élevées vers la fin du 3^e siècle ou le commencement du 4^e, on trouvait dans cette ville, même probablement en assez grand nombre, des sectateurs de la doctrine du Christ.

Cependant, depuis qu'on recueille dans les démolitions de ces anciennes murailles les monuments qui avaient servi à en construire la base, il n'en a pas été trouvé *un seul* sur lequel on reconnaisse, jusqu'à présent, les traces de la foi chrétienne.

Serait-ce que le christianisme n'aurait pénétré chez nous qu'après la conversion de Constantin?

Ne serait-ce point, au contraire, qu'à ces époques, où des persécutions réitérées frappaient les fidèles initiés à leurs doctrines, les premiers chrétiens avaient adopté un signe ou un symbole dont la signification a été perdue, lorsque le triomphe de leur religion a permis d'en arborer ouvertement les insignes véritables et avoués?

La dernière de ces hypothèses nous semble la plus probable; reste à examiner si elle est confirmée par des faits certains et parfaitement établis.

Quel pourrait être alors, chez nous, ce symbole dont l'histoire ne parle pas, et qui devait cependant exister, car toute affiliation entraîne avec elle l'obligation pour les affiliés de se reconnaître à certains signes, et lorsqu'elle est religieuse, la nécessité de distinguer les monuments pieux des monuments profanes. Le respect dû aux cendres des morts ne permettait pas de les laisser confondues sans distinction avec celles devant inspirer un bien moindre intérêt.

C'est très tard que la *croix*, instrument d'un supplice habituellement infligé aux esclaves, a pu paraître sur les monuments chrétiens.

Les hommes les plus compétents en cette matière nous apprennent que la croix ne se trouve pas sur les monuments funéraires de Rome antérieurement au *cinquième siècle*.

Cela se conçoit; il fallait, pour en venir à l'adoption publique de ce signe, même après Constantin, vaincre bien des répugnances. On ne pouvait placer sous les yeux des païens

un symbole de nature à leur inspirer des sentiments de mépris et de répulsion pour le monument où il aurait été placé. C'est seulement lorsque depuis longtemps la croix avait cessé d'être un instrument de supplice vulgaire, qu'il a été possible d'en placer la représentation sur des monuments exposés aux regards du public.

Même du temps de Constantin, et longtemps après lui, le signe du christianisme était déguisé sous une forme compliquée : c'était le chrisme composé de deux lettres grecques, les premières du mot Christ, et dont la liaison offrait une figure encore assez éloignée de celle de la croix simple.

Ce signe,

Fig. 1.



Chrisme 1^e forme.

dont on trouve cependant quelques exemples avant la conversion de Constantin, fut ensuite modifié en se rapprochant du type crucifère; il devint un *rho* (P), avec une simple barre transversale;

Fig. 2.



Chrisme 2^e forme.

puis, dans les siècles suivants, parurent des croix plus ou moins défigurées, jusqu'à ce que, tous les peuples de l'Europe ayant été convertis, la croix devint pour tous un objet de respect.

Dans les temps primitifs, et à l'époque des persécutions, les premiers chrétiens avaient adopté d'autres symboles que

la croix et le chrisme dans la décoration de leurs monuments. C'était le *poisson*, dont le nom grec ΙΧΘΥΣ donne les premières lettres de ces mots : Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ γένους Σωτήρ, *Jésus Christ fils de Dieu Sauveur*; c'étaient aussi une ancre, des colombes portant un rameau, des ceps de vigne chargés de fruits, un tonneau, etc., etc., enfin des représentations empruntées aux figures de l'Ancien Testament.

Tels sont les signes que l'on rencontre dans les catacombes de Rome, sur les sépultures des premiers chrétiens.

Mais si, dans des lieux secrets et retirés, cachés aux regards indiscrets, les premiers chrétiens sentaient la nécessité de recourir à des emblèmes pour déguiser le signe de leurs croyances, quelles ne devaient pas être, à ce sujet, les préoccupations de ceux qui étaient obligés de vivre comme à Bordeaux au milieu de populations hostiles, sans trouver dans le pays des cavernes spacieuses où ils pussent chercher un refuge ! Dans l'impossibilité où ils se trouvaient, sans les exposer à des profanations certaines, de marquer leurs sépultures d'un signe odieux aux païens, ils durent nécessairement recourir à des symboles dont les *initiés* seuls pouvaient comprendre la signification, et ce symbole était, nous le croyons, la représentation d'un instrument alors dans les mains de tout le monde, dont la figure prêtait à l'équivoque par son analogie avec la croix, et qui était encore très souvent accompagné d'une formule plus que transparente :

SUB ASCIA DEDICAVIT.

Consacré sous l'ascia.

Nous allons essayer de justifier notre opinion dans les dix chapitres qui vont suivre, et dont voici les titres :

CHAPITRE IV. — Qu'est-ce que l'*ascia*? — Distinctions : ascia vulgaire, ascia symbolique. — Formes diverses.

CHAPITRE II. — Significations supposées à la représentation de l'ascia sur les monuments funéraires. — Discussion.

CHAPITRE III. — Rapports symboliques entre l'ascia et les principes fondamentaux du christianisme. — Rapports matériels entre l'ascia et la croix.

CHAPITRE IV. — De l'ascia *enseigne* sous ses diverses formes.

CHAPITRE V. — De la formule *Sub ascia dedicavit*.

CHAPITRE VI. — Analogies. — Les tombeaux d'*Aliscamps*, à Arles ; tombeaux de Nîmes et de Marseille.

CHAPITRE VII. — Analogies (suite). — Monuments du Musée de Lyon.

CHAPITRE VIII. — Objections prises de la formule *D. M.*; de la forme des cippes ; de l'incinération ; des monnaies d'*Asculus*. — Réfutation.

CHAPITRE IX. — Trois monuments à mentionner spécialement : sarcophage de *Galatinus*, cippe de *Maternate*, cippe *Divixta*.

CHAPITRE X. — Quelle peut être la date approximative des monuments avec ascia découverts à Bordeaux ? — Rapprochements.

ÉPILOGUE.

CHAPITRE I^{er}

Qu'est-ce que l'*ascia*? — Distinctions. — Ascia vulgaire. — Ascia symbolique. Formes diverses.

Les Romains donnaient le nom d'*ascia* à un instrument dont le fer était agencé de manière à agir sur des plans parallèles à celui dans lequel se trouve l'ouvrier, tandis que la hache tranche dans un plan perpendiculaire à cette direction.

C'était une sorte de houe dont la lame affilée, au lieu de servir à fouiller la terre, était employée à dresser et polir les corps durs.

Le triple usage auquel cet instrument est propre : *fouir*,

polir et se défendre, la matière dont il a été successivement formé et son mode d'agencement, prouvent que ce doit être une des premières créations de l'industrie humaine.

On sait que l'homme, soumis aux mêmes besoins, pourvu des mêmes organes, ayant les mêmes ressources naturelles, quelle que soit la distance du temps et des lieux, a recours aux mêmes moyens pour assurer son existence et sa conservation. Les sauvages des nouveaux mondes, dont l'état social n'est arrivé qu'à l'*âge de pierre*, se servent d'instruments identiques à ceux qui ont été en usage chez nos ancêtres, quand ils n'étaient parvenus à peu près qu'au même degré de civilisation.

A l'Exposition de la Société Philomathique de cette année (1865), dans une vitrine où sont renfermés divers objets appartenant à l'industrie primitive de l'homme, on voit une *ascia* provenant de la Nouvelle-Calédonie, et encore en usage chez les peuples de cette contrée.

C'est une véritable *hache celtique*, en pierre de couleur verte, dont la lame large et plate est fortement attachée à l'aide de petites cordes à un morceau de bois arrondi, et ce bois reçoit à sa partie supérieure, dans un trou pratiqué à cet effet, un manche très court taillé en fuseau.

Fig. 3.



Ascia calédonienne.

Telle a dû être en Europe l'*ascia primitive*, car nous trouvons au Musée de Bordeaux quelques haches celtes se prêtant fort bien à cet agencement, et surtout des *haches de bronze* composées d'une simple plaque trapézoïde, sans arête ni rainure, et ne pouvant être utilisées que montées à l'instar de l'*ascia calédonienne*.

Encore de nos jours, l'ascia primitive se trouve, sous le nom d'*azouela*, dans les mains des menuisiers et des charpentiers de Catalogne, qui font très peu usage de la hache. L'azouela se compose d'une plaque d'acier à peu près identique de forme avec les plaques de bronze du Musée de Bordeaux. Sur cette lame s'applique un manche court dont l'extrémité est recourbée; enfin, un anneau de fer mobile, remplaçant les cordes calédoniennes, embrasse à la fois la lame et l'extrémité du manche, qu'il maintient unis par une forte pression à l'aide de quelques coins.

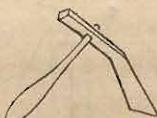
Fig. 4.



Ascia catalane.

L'ascia gallo-romaine était beaucoup moins primitive que celle des Catalans, qui se trouve cependant encore bien peu modifiée dans les mains des ouvriers espagnols de Burgos et dans celles des ouvriers arabes de Constantine. Elle se composait d'une pièce de fer ou d'acier pliée à angle obtus, et dont l'une des extrémités était tranchante. Vers le tiers de sa longueur, généralement, se trouvait une ouverture qui recevait le manche dont un bout dépassait à peine la traverse où il était fixé, comme cela a lieu pour les haches et autres instruments de même nature.

Fig. 5.



Ascia gallo-romaine.

Telle était en réalité l'ascia gallo-romaine, instrument professionnel dont l'usage ne s'est pas perdu chez nous. Seu-

lement, il prend le nom d'*herminette* quand le manche en est long, et conserve celui d'*asce*, et par corruption *hasse*, lorsqu'avec un manche court, comme l'ascia romaine, il sert aux tonneliers de la Gironde dans l'exercice de leur profession.

Il ne peut s'élever de doute sur la véritable forme de l'ascia gallo-romaine; elle est représentée en plein relief dans les mains d'un vieillard dont le cippe funéraire se trouve au Musée de Bordeaux. Nous aurons à parler avec plus de détails de ce curieux monument.

L'ascia, sur les tombeaux gallo-romains, peut représenter et représente en effet quelquefois un instrument *réel*, servant à l'exercice d'une profession; il offre alors la forme que nous venons d'indiquer. L'ascia peut aussi, même sous cette forme plus ou moins exactement rendue, devenir un *symbole*. La distinction se fait surtout par la place qui lui est assignée, et par le rapport que l'instrument peut avoir avec l'âge, la profession, les habitudes présumées du défunt et de sa famille.

L'ascia symbolique, dans sa forme la plus rapprochée de l'ascia réelle, paraît sur plusieurs monuments; elle est ainsi représentée, soit par un seul trait simple,

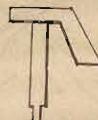
Fig. 6.



Ascia symbolique primitive.

soit par des lignes parallèlement creusées.

Fig. 7.



Mais, comme pour lever toute équivoque, on a le plus souvent prêté à l'ascia symbolique une disposition qui en

aurait rendu l'usage à peu près impossible à titre d'instrument réel. La partie supérieure du manche a été prolongée au delà du fer, de manière à ce que tout le monde vit bien qu'il ne s'agissait point d'un outil vulgaire, mais qu'on attachait à cette représentation un sens plus élevé.

L'ascia purement symbolique affecte généralement, sur les tombeaux gallo-romains de Bordeaux, la forme suivante, sauf quelques légères modifications de détail.

Fig. 8.



Ascia symbolique
de la 2^e époque.

On la voit presque toujours figurée par des lignes tracées en creux; quelquefois cependant elle se trouve sculptée en relief, mais avec très peu de saillie. Le relief est formé par suite d'une excavation pratiquée autour de l'image.

La représentation de l'ascia est placée à Bordeaux quelquefois sur le faîte du monument, presque toujours sur l'un des côtés, et rarement comme en *enseigne* sur la face principale. Elle acquiert dans ce dernier cas, par la place qu'elle occupe, une signification sur la portée de laquelle on ne saurait se méprendre.

Remarquons encore que l'ascia, généralement représentée sous une inclinaison d'environ quarante-cinq degrés, se trouve, dans quelques cas, dressée verticalement ou couchée en ligne horizontale.

Nous croyons donc que, sur les tombeaux gallo-romains, il importe de distinguer l'ascia, instrument professionnel, de l'ascia, symbole hiératique, et de préciser encore la forme, la place et la position qui lui sont données.

De ces diverses circonstances découlent des inductions de nature à justifier de plus en plus la véritable signification de ce signe.

La distinction que nous établissons entre l'ascia professionnelle et l'ascia symbolique est loin d'être purement arbitraire. Un monument du Musée de Bordeaux, le cippe du *vieillard à l'ascia*, découvert en 1826 au milieu d'une foule d'autres, la montre aux yeux d'une manière on ne peut plus précise.

Les monuments funéraires découverts à Bordeaux portent très souvent, sculptés en relief, les portraits des personnages dont on voulait honorer la mémoire, et toujours on plaçait dans leurs mains les instruments de leur profession ou les objets pour lesquels ils avaient une affection particulière.

Une femme, par exemple, tient une balance romaine, un maquignon son fouet, une femme élégante son miroir, un buveur son broc et son verre, un enfant son chat, un autre son moineau, un vieillard sa cassette, etc., etc.

L'ascia servait surtout aux charpentiers et aux maçons ; c'était un insigne professionnel pour eux.

Sur le cippe dont nous nous occupons spécialement, un vieillard est représenté tenant d'une main l'ascia, et de l'autre une règle graduée.

Ici, l'ascia est évidemment professionnelle. Elle est placée à la main du personnage, et la règle graduée qui l'accompagne ne peut laisser aucun doute sur l'intention du sculpteur.

Ce monument a été publié, lors de sa découverte, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, sur le dessin de M. Lacour. Il offre d'abord cette circonstance capitale, qu'il donne une représentation exacte et précise des formes de l'ascia, puisqu'elle est représentée en plein relief.

Mais, dans son dessin, M. Lacour s'est uniquement occupé

de la *face principale* du monument; il n'en a point donné les faces latérales, et là se trouvent les *deux* représentations de l'ascia symbolique. Sur la face gauche du monument, à droite du spectateur, on a représenté l'ascia symbolique que nous appellerons *primitive*, se rapprochant on ne peut plus des formes de l'instrument professionnel, et sur la face droite se trouve l'ascia exclusivement *symbolique* dont nous avons déjà parlé, mais placée horizontalement.

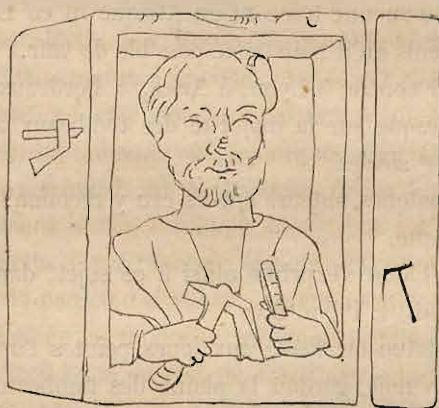


Fig. 9.

Quelle a pu être la pensée qui a présidé à ces dispositions étranges? Trois fois l'ascia sur un même monument! Il ne peut s'agir partout de l'ascia professionnelle. Nous essaierons plus tard de pénétrer cette pensée; il ne s'agit, quant à présent, que de décrire.

CHAPITRE II

Significations diverses prêtées à la représentation de l'ascia sur les monuments funéraires. — Discussion.

On remarque d'abord que l'ascia figure surtout, et peut-être exclusivement, sur les *tombeaux gallo-romains*.

Sa présence n'est point signalée sur les *locuti* des catacombes ni sur d'autres monuments de Rome. Nous n'en avons trouvé aucune trace ni en Afrique ni en Espagne sur les monuments qu'il nous a été possible de voir.

Mais, par contre, à Lyon, à Arles, à Bordeaux, l'ascia se présente presque sur la majorité des tombeaux appartenant aux II^e et III^e siècles.

Aussi, quelques auteurs ont-ils cru y reconnaître un symbole druidique.

M. Mary-Lafon s'exprime ainsi à ce sujet, dans son *Histoire du Midi*, t. I^{er}, p. 29 :

« Une statue de *Teut*, aux joues peintes l'une en blanc » l'autre en noir, gardait la plaine des tombeaux. C'étaient « de simples fosses creusées avec l'ascia, qu'on sculptait » ensuite sur le couvercle. »

Un autre auteur, M. de Nolhac, a cru trouver dans l'ascia un symbole du Mercure gaulois chargé de conduire les âmes auprès des dieux infernaux. « Ce dieu, dit-il, était représenté » sous la forme d'une hache, etc., etc. »

Ces interprétations, peu favorablement accueillies d'ailleurs, ne sauraient être acceptées.

Si l'ascia était en effet un symbole appartenant aux doctrines druidiques, nous le verrions surtout figurer sur les monuments appartenant à une époque où ce culte était tout-puissant. Or, sur les monuments purement celtiques, on n'a jamais signalé la présence de ce symbole.

Il y a plus : en comparant la date des monuments où figure l'ascia, date déterminée surtout par la nature des noms qui s'y trouvent inscrits, nous voyons le nombre des représentations de ce symbole s'accroître au fur et à mesure que les Gaulois s'assimilaient davantage à la civilisation romaine ; nous voyons même la représentation de ce symbole sur un grand nombre de monuments appartenant à des familles purement romaines. Et l'on sait que les doctrines druidiques s'effaçaient devant l'invasion du polythéisme romain, au lieu de se propager.

Ainsi, sur treize tombeaux portant des noms purement gaulois, trois seulement portent l'ascia ; sur cinq tombeaux où les noms gaulois figurent avec des prénoms latins, ce qui indique une deuxième génération, l'ascia paraît trois fois ; et sur dix autres où se trouvent mêlés des noms gaulois à des noms latins, l'ascia paraît six fois.

Ces diverses circonstances démontrent combien peu est admissible la pensée d'attribuer à la représentation de l'ascia une signification en rapport avec l'ancien culte de la Gaule.

Il serait tout aussi inexact de l'attribuer aux doctrines du polythéisme romain. Ces doctrines nous sont parfaitement connues. Aucun auteur ancien ne fait allusion à la pratique dont nous nous occupons. Pourquoi d'ailleurs les Romains, dont la religion était dominante dans les premiers siècles de notre ère, auraient-ils eu recours à un symbole obscur et équivoque ?

Le besoin de résoudre un problème qui se dresse constamment devant eux a inspiré à nos savants les plus accrédités la pensée de voir, dans l'ascia et la formule qui l'accompagne, l'expression d'un simple usage et une signification bien triviale ; cela voudrait dire :

« Ce monument n'a jamais servi. Il a été consacré au sortir des mains de l'ouvrier. »

C'est à cette interprétation que s'arrêtent des hommes à qui leurs lumières et leur connaissance de l'antiquité assignent un rang distingué dans le monde scientifique.

Vraiment, pour exprimer une idée pareille, qui certes n'avait rien de compromettant, valait-il la peine de recourir à des figures symboliques?

Mais si les principes religieux des Gallo-Romains polythéistes, si le respect dû à la mémoire des morts eussent exigé une mention pareille, d'où viendrait que des monuments absolument contemporains de ceux où paraît l'ascia, très souvent beaucoup plus somptueux et travaillés avec beaucoup plus de soin, ne portent pas ce signe?

Ceux qui consacraient des sommes importantes à l'érection de monuments où l'ascia ne paraît pas étaient-ils donc moins pieux dans l'accomplissement de leurs devoirs envers les morts, et moins scrupuleux que leurs contemporains?

Cette interprétation du symbole est peut-être moins admissible encore que les autres; rien, dans ce que nous voyons, n'est de nature à la justifier.

Tout ce qui se rapportait aux funérailles était réglé par les rites de la religion; les tombeaux étaient une chose *sainte*. Sur de pareils monuments, la représentation d'un instrument symbolique, et surtout la formule *sub ascia dedicavit*, doivent nécessairement emporter l'expression d'une idée religieuse. Il ne peut être question, dans ces circonstances, d'un simple *usage* indifférent ou à peu près, puisqu'il n'était pas universel parmi ceux qu'on veut considérer comme pratiquant le même culte. Quel serait donc cet *usage* dont l'existence est signalée seulement de nos jours, et sur lequel tous les auteurs anciens gardent le plus profond silence?

Étrange supposition que celle de prêter aux polythéistes romains, pour exprimer qu'ils se sont conformés à un certain usage qu'aucune règle ne recommande, la pensée de repré-

senter sur leurs tombeaux un *instrument* dont leurs lois civiles et religieuses ne parlent que pour en proscrire l'usage dans une des cérémonies funèbres :

« ROGUM ASCIA NE POLITICO. »

« Ne polissez point le bûcher avec l'ascia. »

Telle est une prescription de la loi des douze tables.

Quel que puisse être le motif de cette prohibition, qu'il prenne sa source dans les anciennes doctrines qui considéraient l'emploi du fer comme profanant un monument religieux, ou dans les principes des lois somptuaires, cette prohibition n'était pas de nature à recommander l'ascia comme symbole pieux.

On est même naturellement fondé à voir, dans la représentation de cet instrument sur les tombeaux, une sorte de protestation contre les prescriptions de l'ancien culte.

Ce que nous avons dit répond aux diverses interprétations proposées pour expliquer le symbolisme de l'ascia. Voici, en résumé, les opinions émises à ce sujet, d'après M. Comarmon, dans son excellent ouvrage sur le Musée lapidaire de Lyon :

« Menestrier considère l'ascia qu'on voit figurer sur les tombeaux comme une truelle, ou la gâche employée à broyer le mortier destiné à leur construction.

» Fabretti pense que l'ascia est un instrument destiné à couper les briques et à tailler les pierres des tombeaux des gens du peuple.

» Le père Monet base son opinion sur l'ascia en interprétant la loi des douze tables : on ne façonne pas les bûchers avec des instruments.

» Le père Colonia dit que l'ascia était un instrument de charpentier, et non de maçon.

» Dom Jacques Martin prétend que l'ascia est une espèce de houe ou de pioche propre à travailler la terre, par con-

» séquent destinée à creuser la fosse, et que le mot *rogus*
 » doit être pris ici pour une fosse établie dans le sol, et non
 » pour le bûcher, comme le pense le père Monet.

» L'abbé Lebœuf pense que *sub ascia dedicavit* n'est
 » qu'une consécration du monument, du lieu choisi pour la
 » sépulture du défunt, en frappant avec l'ascia la pierre qui
 » devait servir de monument sépulcral; ce serait une sorte
 » d'investiture.

» Le père Mabillon croit voir dans l'ascia un instrument
 » protecteur contre la violation des tombeaux.

» Le marquis de Maffei prétend que l'ascia n'était placée
 » sur les tombeaux que lorsque les constructions funéraires
 » avaient reçu leur dernière perfection.

» Muratori, après Marochi, n'hésite pas à croire que
 » l'ascia, qu'il considère comme une doloire, était destinée
 » à remuer la terre pour la rendre plus légère et la dégager
 » des ronces : *sit tibi terra levis*.

» Pitiscus pense que l'ascia servait à construire un auvent
 » destiné à protéger le tombeau.

» M. de Nolhac a cherché l'interprétation de l'ascia dans
 » la mythologie scandinave; il la considère comme un sym-
 »bole de cette grande divinité des peuples du Nord qui était
 » choisie comme protectrice des tombeaux. Le Mercure gau-
 »lois, dit-il, était le conducteur des âmes à leur demeure
 » dernière et le protecteur des morts. Il était quelquefois
 » armé de la hache. La hache était l'attribut du Mercure
 » gaulois. M. de Nolhac considère ce symbole, placé sur les
 » tombeaux, comme celui de la permanence de l'âme.

» M. Anatole de Barthélémy voit une consécration par
 » laquelle le monument de ce défunt était mis sous la pro-
 »tection des dieux infernaux. Le marteau aurait le caractère
 » léthifère qui lui est propre. Le signe de l'ascia n'est pas
 » sans analogie avec celui de la faux, etc., etc. »

Il serait facile d'ajouter encore à l'énumération des opinions sur l'ascia donnée par M. Comarmont. On pourrait citer les dissertations données à ce sujet dans la *Revue archéologique*, t. III, p. 57; t. IV, p. 46 et 542; t. VIII, p. 207; t. X, p. 611; t. XI, p. 342; t. XVIII, p. 691; t. XXIX, etc., etc.

Mais comme toutes ces opinions se renferment dans le même ordre d'idées, à très peu près, il serait superflu de les discuter en détail.

Remarquons, toutefois, que d'après Venuti on aurait découvert à Lyon un tombeau où se trouvait l'ascia, et où la formule *D. M.* était remplacée par les mots *quieti memoriaeque eternæ*, et que dans la *Revue archéologique*, t. XXIX, il est dit qu'on a trouvé l'ascia sur un monument chrétien; mais de ces faits il n'est tiré aucune conséquence.

Les nombreuses interprétations que nous venons d'énumérer et dont la multiplicité prouve l'insuffisance, malgré le mérite de leurs auteurs, ne peuvent être sérieusement admises comme résolvant le problème. Essayons de justifier celle que nous proposons à notre tour.

CHAPITRE III

Rapports symboliques entre l'ascia et les principes fondamentaux du christianisme. — Rapports matériels entre l'ascia et la croix.

Nous avons vu, d'après la forme et les prescriptions de la loi des douze tables, quel était l'usage de l'ascia: c'était l'instrument destiné à faire disparaître les aspérités, à rendre les *surfaces unies*.

Nous savons aussi que la nouvelle religion venait changer la face du monde.

En proclamant la fraternité humaine, l'égalité des hommes

devant Dieu, elle sapait dans leur base, par une conséquence logique de ses principes, les institutions de la société païenne, fondée sur le privilége des castes et les prérogatives de la richesse. Elle prescrivait l'extirpation des vices, en substituant l'abnégation à l'égoïsme, l'humilité à l'orgueil, la charité à l'exploitation de l'homme faible par les passions de l'homme puissant. Elle mettait ainsi en pratique, parmi ses adeptes, ces paroles allégoriques d'Isaïe :

« Voici la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez
 » la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Toute val-
 » lée sera remplie, et toute colline sera abaissee; les che-
 » mins tortus deviendront droits, et les raboteux unis, et
 » tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu. »

L'ascia peignait aux yeux ces paroles tirées des livres saints. Aussi, sur la plupart des monuments d'Arles, trouve-t-on l'ascia assortie du niveau, qui représente l'idée corrélatrice. Le niveau indique ce qu'on doit faire, et l'ascia le moyen de l'exécuter.

Réformez vos mœurs, retranchez vos vices, devenez ainsi des *hommes nouveaux, purs de toute souillure comme le bois et la pierre qu'a polis l'ascia*. Telle était naturellement, pour des chrétiens, la signification allégorique de l'ascia.

Mais si, à ce point de vue, l'ascia était un symbole essentiellement chrétien, elle l'est également sous le rapport matériel, par son affinité avec le symbole naturel du christianisme.

La croix ne pouvait être ostensiblement arborée sur des monuments élevés au milieu de populations payennes, sans en amener la destruction. On sait avec quelle difficulté, et après combien de temps, même depuis la conversion de Constantin, cet emblème put être définitivement accepté sur les monuments.

Il fallait donc, pour que la cendre des morts ne fût pas

troublée, ne rien mettre sur les tombeaux de nature à exciter l'animadversion publique.

L'ascia remplissait parfaitement ce but. C'était un instrument connu de tout le monde, et qui avait probablement figuré déjà sur des tombeaux comme *signe professionnel*.

On pouvait, il est vrai, d'abord trouver étrange l'apparition de cet insigne sur certains tombeaux n'appartenant pas à la catégorie de ceux qui couvraient les restes de simples manouvriers; mais comme ces tombeaux n'offraient d'ailleurs aucune autre particularité saillante, on ne devait pas se préoccuper beaucoup d'en rechercher la cause.

Cependant, l'ascia offre une représentation assez complète d'une croix, et cette analogie n'avait pas échappé aux premiers chrétiens. Saint Justin *la signale* même d'une manière assez précise dans son deuxième apologétique, n° 55 :

« Voyez, dit-il en parlant de la croix, le navire ne fend pas la mer sans que ce trophée, sous le nom de *voile*, ne soit étendu au dessus de lui ; sans un instrument de cette forme, on ne peut labourer les champs; ni ceux qui fouillent la terre, ni ceux qui se livrent aux travaux manuels dans les arts ne peuvent accomplir leur ouvrage sans servir d'instruments qui présentent cette figure. »

« . . . Σκάφανς καὶ τὸν ἐργαστὴν οὐ ποιοῦνται, οὐδὲ βαναυσουργοὶ ἔργοις, εἰ μὴ διὰ τὸ χῆρα τοῦτο ἔχοντες ἐργάζειν. »

Si l'apologétique ne donne pas dans cette phrase, peut-être par prudence, le nom de l'ascia, il désigne cependant sans la moindre équivoque cet instrument, par la double destination que nous lui connaissons.

Il est digne de remarque que les deux formes adoptées pour la représentation de l'ascia symbolique correspondent aux deux formes principales attribuées à la croix de Jésus-Christ.

Dans les premiers siècles, cette croix a été représentée de trois manières :

Crux decussata, ou croix de Saint-André **X**;

Crux commissa, ou en forme de *tau* **T**;

Enfin, *crux immisa*, dont la partie verticale s'élève au dessus de la partie horizontale **†**.

La croix en *tau* a été, dans la primitive Église, considérée longtemps, par suite d'une tradition des plus accréditées, comme une image fidèle du gibet sur lequel expira Jésus-Christ. C'est la forme que présentent beaucoup de monuments appartenant à la plus haute antiquité.

Dans l'étrange dessin qui vient d'être découvert sur les murs du palais des Césars, à Rome, et qu'on fait remonter au III^e siècle, se trouvent représentés, en dérision du christianisme, un *homme à tête d'âne crucifié*, et à côté de lui un petit personnage devant lequel on lit, en caractères grecs cursifs : ΑΛΕΞΑΜΕΝΟΣ ΣΕΒΕΤΕ ΘΕΟΝ, *Alexamenos, adoré son Dieu*. Dans cet étrange dessin, la croix, disons-nous, est en forme de *tau*, et surmontée seulement d'une petite baguette séparée de la branche verticale.

Nous avons découvert à Bordeaux, rue de l'Intendance, lorsqu'on a construit la maison de M. Vène, un petit bas-relief exécuté de la manière la plus grossière sur une plaque de terre cuite. On y voyait un personnage debout, avec toute la barbe, tenant de la main gauche une grande croix en *tau*, ou dont la partie supérieure était tout au moins extrêmement raccourcie, et foulant aux pieds un dragon aux formes fantastiques. Ce petit monument, dont il serait difficile de préciser la date, devait cependant remonter bien haut, car il était couvert d'au moins quatre mètres de terre végétale et se trouvait enfoui presque au niveau des ruines romaines. Nous ignorons ce qu'il est devenu ; peut-être est-il

encore en la possession de M. Vène ou de M. Mialhe, architecte, qui dirigeait la construction.

L'ascia, instrument réel ou dessiné sous la première forme symbolique (fig. 6, p. 10), offre, avec la croix *commissa*, un rapport de ressemblance qui frappe au premier aspect, surtout lorsque l'ascia est tracée *le fer en haut*, position qui lui est donnée sur plusieurs monuments, tels que le cippe du vieillard à l'ascia dont il a déjà été parlé, celui d'AXVLA, fille de CINTVGENVS, celui d'APLONIVS, mari de QVETA, celui de VECISVS, fils de SAVS, etc. On peut en juger :



Fig. 10.

Quant à l'ascia symbolique à forme modifiée (fig. 8, p. 11), sa ressemblance avec la croix *immissa* est tout aussi frappante.



Fig. 11.

La position donnée à l'ascia symbolique a varié selon des circonstances qu'il est impossible de définir, et probablement à dessein, pour détourner l'attention d'une image dont la signification eût été peut-être à la fin trop facile à saisir; mais tout doute sur la pensée qui présidait à l'emploi du symbole disparaît lorsqu'il a été placé comme *enseigne* sur la face principale du monument. Nous allons en citer plusieurs, qui tous existent au Musée de Bordeaux, où tout le monde peut les voir et se rendre compte de nos appréciations.

CHAPITRE IV

De l'ascia *enseigne* sous ses diverses formes.

La place qu'occupe la représentation de l'ascia sur les monuments funéraires doit aider puissamment à déterminer sa vraie signification.

Quand l'instrument est placé dans les mains d'un personnage, avec des objets analogues, il s'agit évidemment d'une ascia professionnelle. Il pourrait en être de même, bien que l'ascia dans sa forme naturelle se trouvât sur un des côtés du tombeau, si elle était assortie d'autres instruments professionnels, ou si elle se trouvait en rapport avec les qualifications du défunt.

Mais il ne peut être question de cette interprétation lorsque les monuments portent, comme *objet principal*, ce qui n'eût dû être naturellement qu'un accessoire dépourvu d'une grande importance.

L'ascia *enseigne* se refuse à toutes les interprétations qui tendraient à lui enlever une signification *capitale* et le caractère de symbole essentiellement religieux. Elle correspond complètement à la formule *sub ascia dedicavit*, dont on essaierait vainement d'écartier la signification du sens direct qu'elle offre. Or, ce symbole ne pouvant se rattacher, comme nous l'avons démontré, ni au culte celtique ni au polythéisme romain, on doit y voir un symbole du christianisme, avec d'autant plus de raison que l'ascia, équivalent de la croix, se trouve ici occuper la place consacrée à la croix sur les monuments chrétiens.

Passons à l'examen détaillé des monuments.

1^o *Cippe de Vecsus.*

Sur un cube de pierre de dimension moyenne et de forme

carrée, sans base ni couronnement, se trouve l'inscription suivante :

D. M.
SAI. TERTIO
VECISO FRATER
POSVIT



Fig. 12.

L'ascia à peine accusée, qui figure au dessous de l'épitaphe, nous paraît être un des premiers essais dans la voie que nous explorons. Ce monument appartient évidemment à la seconde moitié du 1^r siècle. Les noms sont purement gaulois, sans prénoms romains. L'écriture est régulière, sans liaisons. La netteté et la précision du style n'annoncent pas les époques de décadence, et de plus, la forme de l'ascia correspond à la *crux commissa*, forme abandonnée de bonne heure.

Remarquons encore la position verticale donnée à l'ascia ; c'est celle de l'ascia purement symbolique, et qui lui donne le plus d'analogie avec la croix. Si l'ascia se trouve après l'inscription au lieu d'être en tête, si elle est à peine indiquée par une simple ligne tracée en creux, c'est qu'on doit y voir un essai timide dans l'expression d'une pensée qu'on craint de trop laisser comprendre. On est bien loin encore de la hardiesse qui se manifeste dans l'emploi de la formule *sub ascia dedicavit*.

Mais le premier pas est fait, et nous allons voir comment peu à peu l'idée primitive prend de la consistance et se développe dans sa manifestation.

2^e Épitaphe d'ATTIA.

Ce monument nous paraît d'une époque postérieure à celui

de Vecisus. La lettre est plus carrée, elle offre des liaisons assez nombreuses et des intercalations de signes.

Ici l'ascia, sous sa forme naturelle, sculptée en relief, occupe tout le fronton, mais elle est dans une position *renversée*, le fer en bas.

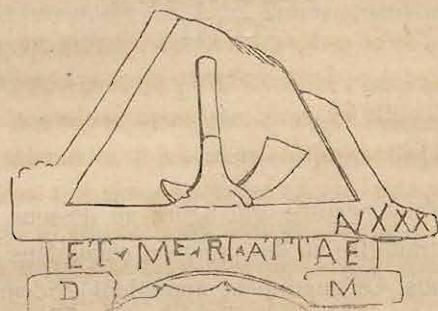


Fig. 13.

Cette manière étrange de représenter l'ascia symbolique, et dont nous ne connaissons pas d'autre exemple, semble détruire notre hypothèse, car une croix *renversée* n'est pas une croix *exallée*, soit.

Mais la pensée des auteurs du monument se manifeste d'une autre manière.—Dans toutes les épitaphes, sans exception, la formule *D. M.* est placée en tête; viennent après les noms, l'âge du défunt et les autres énonciations.

Eh bien ! dans l'épitaphe d'Attia, on commence par l'âge, on continue par le nom, et on finit par les signes *D. M.* L'épitaphe est *renversée* dans ses énonciations. La pensée du lecteur doit la *redresser*. N'est-ce pas indiquer aussi qu'il doit *redresser* l'ascia symbolique pour en connaître la véritable signification ? Et en redressant l'ascia, on lui donne la position qui l'assimile complètement à la croix *commissa*.

Il y avait sans doute de la hardiesse à donner à l'ascia la place capitale dans le monument, et pour tempérer ce que

cette hardiesse pouvait avoir de dangereux, on renversa l'instrument pour en affaiblir la signification, tout en indiquant de la manière la plus simple et la plus ingénieuse, que pour bien l'apprécier il fallait en changer la position.

3^e Monument érigé par LENTINVS à sa femme.

Soit que l'ascia matérielle eût quelquefois une forme autre que celle signalée par la sculpture dans le cippe du vieillard à l'ascia, soit que les artistes eussent seulement cru devoir modifier sa forme quand elle était donnée comme instrument symbolique, dans l'ascia représentée sur le monument dont nous nous occupons, les deux branches, inclinées à droite et à gauche, suivent les pentes du fronton. Cette représentation s'éloigne, il est vrai, des formes de la croix; cependant, elle en rappelle toujours les principales dispositions et se rapporte à la forme de la croix *commissa*. Sur un autre monument, celui de SATURNINUS, citoyen de Boios, l'ascia à branches également inclinées se rapporte à la forme de la croix *immissa*; elle est placée sur une face latérale du monument. Revenons au monument élevé par LENTINVS à la mémoire de sa femme. Il offre les singulières dispositions suivantes :

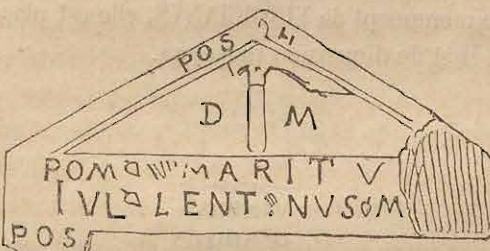


Fig. 14.

Comme dans le monument d'ATTIA, mais sans être *renversé*, le symbole occupe la position hiératique; aussi l'inscription est-elle tracée dans les conditions ordinaires. L'ascia se trouve entre les deux lettres D. M. et les *domine* complè-

tement, parce que ce qui se rapporte à Dieu s'élève naturellement au dessus de ce qui se rapporte aux hommes, quelles que soient leurs vertus.

4^e Cippe de VINDICIANVS.

Nous passons à la représentation de l'ascia symbolique corrélative à la croix *immissa*. La modification apportée ici à la forme naturelle de l'ascia, l'identité entre cette forme de convention et le symbole de la croix est si évidente, qu'il y eût eu plus que de l'imprudence à lui donner la position verticale. L'œil le moins attentif eût trop facilement découvert la vérité.

Aussi, pour masquer un peu cette identité de formes, a-t-on donné, sur certains monuments, à l'ascia symbolique la position horizontale; mais le plus souvent on lui attribue une position moyenne, soit une inclinaison qui varie et tend de plus en plus à se rapprocher de la direction verticale. L'ascia purement symbolique, placée en *enseigne* sur les monuments dont nous allons nous occuper, a reçu la position inclinée, évidemment pour en affaiblir la signification qui, sans cela, eût été trop transparente.

Dans le monument de VINDICIANVS, elle est placée entre le D et le M et de dimension moyenne.



Fig. 13.

Ce monument a été découvert en 1840, lors de la démolition du fort du Hâ; ainsi, rien ne prouve qu'il ait fait partie des anciennes murailles de Bordeaux. C'est le seul monument que nous possédions où l'ascia de forme absolument symbolique se trouve entre les signes D. M., tandis qu'à Lyon cette disposition est la plus ordinaire.

Il nous reste encore à parler de deux monuments où l'ascia est placée en *enseigne* d'une manière encore plus expressive, puisqu'elle est sans mélange avec des énonciations tenant du paganisme.

5^e *Ascia sous un portique.*

Sur ce monument est tracée une arcade plein cintre, dont une ascia symbolique inclinée, et de la plus grande dimension, occupe tout le champ.

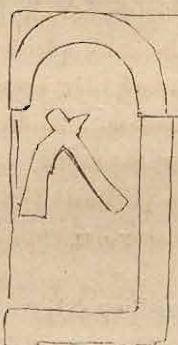


Fig. 16.

Dans cette figure, la croix *immissa* est des mieux caractérisées. La tête et les deux branches de la croix sont sensiblement égales; l'appendice qui est censé représenter la partie tranchante de l'instrument altère seule la forme dominante.

Ici, aucune inscription, aucun nom, aucune mention relative à la personne dont ce monument ornait la sépulture.

C'est la mise en pratique de la parole des martyrs, qui répondait aux juges, quand on les interrogeait sur leur nom, leur patrie, leur famille, par ces seuls mots :

« *Je suis chrétien.* »

Le symbole du christianisme suffisait pour décorer une sépulture.

6^e Tombeau à l'ascia.

Lors des fouilles exécutées en 1851, entre la place Puy-Paulin et le cours de l'Intendance, vis-à-vis l'ancienne maison Faget, au nombre des pierres monumentales découvertes, et dont un grand nombre avaient servi à la construction de grands tombeaux ou sarcophages, il a été trouvé le couvercle d'un tombeau de très grandes dimensions, où pour tout ornement on voit une ascia symbolique tracée sur le fronton, à la place qu'occupe la croix sur nos monuments chrétiens.

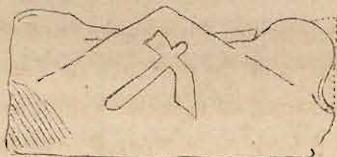


Fig. 17.

L'aspect de cette disposition est, comme on le voit, saisissant, et ne nous paraît pas pouvoir laisser de doute sur la véritable signification du symbole.

L'ascia était bien certainement, dans les Gaules, jusqu'à l'avènement de Constantin, l'équivalent de la croix, symbole du christianisme.

CHAPITRE V

De la Formule *SUB ASCIA DEDICAVIT.*

Les monuments du Musée de Lyon, en très grand nombre, portent, indépendamment d'une représentation de l'ascia, très souvent *double* pour en amortir la signification puisque les chrétiens vénéraient une croix et non deux, la phrase suivante : *SUB ASCIA DEDICAVIT, consacré sous l'ascia.*

On mettait aussi, sur les tombeaux chrétiens, deux poisssons, quoiqu'un seul signifiât le Sauveur.

Le sens de ces mots est assez clair, ce nous semble : consacré sous l'ascia veut dire consacré sous la protection, sous l'invocation de l'ascia, et non *consacré dès que l'ascia a eu terminé son office*, c'est à dire dès que le monument a été achevé ou pendant qu'on y travaillait. Adopter ces dernières interprétations, c'est s'éloigner étrangement de la clarté et de la précision habituelles dans les inscriptions funéraires.

Est-ce que, d'ailleurs, la présence de l'ascia *en enseigne* comme pièce principale dans la décoration ne parle pas assez par elle-même? A-t-on jamais pensé à sculpter une *truelle* sur la principale façade d'un édifice, pour indiquer qu'il a été bâti avec beaucoup de soin?

La place d'honneur donnée à ce symbole fait comprendre qu'il s'agit d'une chose capitale; et dans un monument élevé par la piété, dans un monument réputé saint et sacré, ce symbole ne peut, ainsi que nous l'avons dit, qu'être un symbole religieux, dont la formule *sub ascia* explique la portée.

L'usage de cette formule nous paraît surtout se rapporter au siècle des Antonins et aux époques postérieures.

Bordeaux ne possède que deux monuments avec cette formule. L'un et l'autre appartiennent à une même famille. Ils

ont la forme d'un aedicule à fronton; les lettres sont d'une belle facture, bien finies, plutôt larges que longues, avec des points triangulaires; ils ont été érigés à quelques années d'intervalle, le premier à VALERIVS FELIX par sa femme VICTORINA, le second à VICTORINA par ses enfants.

1^e Cippe de VALERIUS.

On lit :

D.	M.
VAL. FELICIS.	
C. AQV. D E F. ANN	
XXXX. VICTORI	
NA. CONIVNX.	
P. C. ET. SVB. ASCIA	
DEDICAVIT.	

Sur le côté droit du monument se trouve représentée l'ascia symbolique secondaire dans une position horizontale, le côté du marteau en forme de trapèze.

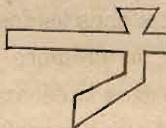


Fig. 18.

2^e Cippe de VICTORINA.

On lit :

D.	M.
ET. M.	
VAL. VICTORI	
NAE. CIV. AQV.	
DEF. ANN. LX	
FILI. EIVS. P. C. ET.	
SVB. ASCIA. DED.	

L'ascia est représentée sur la face gauche du monument,

dans une position presque verticale, et la forme crucifère se trouve beaucoup mieux accusée.



Fig. 49.

Nous remarquons dans l'épitaphe de Victorina les mots ET M. (et memoriae), aux mānes et à la *mémoire*, qui ne se trouvent pas dans celle de Valerius. Cette addition peut n'être pas sans importance.

Est-ce par un caprice de l'artiste que l'ascia du second monument est différente, quant à la forme et quant à la position, de celle gravée sur le premier? Il est permis d'en douter. Un certain nombre d'années s'était écoulé entre la mort de Valerius et celle de Victorina. La tolérance accordée sur l'emploi de l'ascia enhardissant de plus en plus, on lui donnait de plus en plus des formes se rapprochant du type qu'elle avait pour but de représenter.

La position inclinée est la dernière donnée à l'ascia *immissa* sur les monuments de Bordeaux, à l'époque qui a précédé la construction de ses murailles. On a trouvé en 1864, en démolissant les fondations d'une tour à l'ouest de la rue des Treilles, un petit cippe *non encore achevé*, puisqu'il ne porte aucune inscription sur sa face principale, et sur le côté duquel était gravée une ascia dans le genre de celle dont nous venons de parler.

Si l'on trouve sur les monuments de Lyon, beaucoup plus souvent que sur ceux de Bordeaux, la formule *sub ascia*, cela tient à leur date. Les premiers paraissent appartenir à la fin du II^e siècle et au III^e, tandis que les autres sont généralement du I^{er} et du II^e, et très peu du III^e. Si dès les premiers

temps on commençait à donner à l'ascia placée sur les tombeaux la signification que nous croyons être la vraie, ce n'est que longtemps après qu'il a été possible de l'exprimer à peu près par l'écriture, autant qu'il était possible de le faire sans compromettre la cendre des morts.

Les cippes de Victorina et de Valerius Felix paraissent appartenir à la seconde moitié du II^e siècle, ou même au commencement du III^e. Ce serait très probablement vers cette date qu'aurait paru à Bordeaux l'emploi de la formule éminemment chrétienne, si l'on considère l'ascia comme symbole de la croix :

« *Sub ascia dedicavit.* »

CHAPITRE VI

Analogies. — Les tombeaux d'Aliscamps à Arles. — Les monuments funéraires de Nîmes et de Marseille.

La ville d'Arles n'a pas, comme Bordeaux, éprouvé une subite et violente interruption dans la série de ses monuments; leur étude peut fournir d'utiles indications sur la question qui nous occupe.

Le cimetière d'Aliscamps (champs Élysées, *Elysæi campi*) possède encore en place, le long d'un chemin public, une longue suite de tombeaux semblables par leur forme à ceux dont les débris ont été trouvés à Bordeaux, rue de l'Intendance. Ils remontent en assez grand nombre aux II^e et III^e siècles, mais leur série se continue à Arles au delà de cette époque.

Sur plusieurs de ces tombeaux on remarque comme emblèmes un *niveau* et une *ascia* symbolique, de forme analogue à celle de la croix *immissa*; on n'en voit aucune dans le

genre de celles que nous croyons appartenir à la première époque. (Fig. 6 et 7, p. 10.)

Un de ces tombeaux porte dans le fronton, comme celui de Bordeaux, une *ascia* inclinée, et sur la bande qui termine le couvercle, on lit :

D. MEMORIAE & AETERNAE M.

Sur le tombeau élevé par QVINTINIA à la mémoire de son père, on voit une *ascia* et un *niveau*.

Sur un autre tombeau, l'un des petits côtés porte la représentation de l'*ascia* symbolique inclinée entre un niveau d'un côté et un *fil à plomb* de l'autre. Le plomb a la figure d'un cœur.

Sur la face principale d'un tombeau de forme identique avec ceux qui l'entourent, on voit une sorte d'écusson parsemé de petites croix à barres égales; les branches placées dans le champ rappellent la figure du chrisme.

Sur une autre pierre tombale, on voit une croix surmontée d'un point ou d'une petite boule.

On trouve plus loin un tombeau dont l'ornementation est remarquable : elle présente une croix de Malte dans un carré et une étoile curviline à six branches dans un cercle.

Un autre tombeau offre sur les faces principales, des compartiments carrés remplis de divers dessins. — Dans l'un des compartiments, on voit, au dessous d'une sorte de rosace, la représentation d'un lapin; dans le compartiment à côté, un niveau comme ceux qui accompagnent ordinairement l'*ascia*, mais couché; ensuite, vient une croix de Malte dans un rond qui forme le centre du décor; puis vient un niveau tourné du côté opposé au premier, et enfin des palmes.

Sur un autre tombeau, se trouve le chrisme.

Sur un autre, la deuxième forme donnée au monogramme du Christ. (Figure 2, avec les lettres A Ω sous les branches.)

Sur un autre, un niveau entre une ascia et un fil à plomb.

Un autre tombeau est couvert d'une pierre ornée d'écaillles en imbrication, comme les tombeaux de la crypte de Saint-Seurin, mais sans monogramme.

Remarquons : 1^o Qu'on ne trouve pas à Arles l'ascia symbolique primitive ou en *tau*. Cela montre que la série des monuments d'Arles commence quand celle de Bordeaux finit, c'est à dire par la dernière figure donnée à l'ascia symbolique.

2^o Que ce signe paraît à Arles presque toujours assorti du niveau, expression, comme nous l'avons dit, d'une idée corrélative à celle de l'ascia.

3^o Que le plomb du niveau est toujours en forme de cœur. Est-ce là un effet du hasard? Le plomb en forme de cœur semblerait indiquer qu'il s'agit d'un *niveau moral* plutôt que d'un niveau physique, et que l'égalité, symbolisée par le niveau, doit procéder de l'affection, de l'amour, de la charité. Cette interprétation viendrait à l'appui de celle que nous avons donnée en attribuant un sens mystique à la représentation d'objets matériels.

4^o Que la série se continuant, lorsque les monuments offrent l'image de la croix l'ascia disparaît. Il n'y avait plus lieu, en effet, de conserver le symbole indirect, dès que le vrai symbole du Christianisme pouvait impunément apparaître.

5^o Que si la croix est placée sous forme d'ornement, elle occupe la place centrale, c'est à dire la place d'honneur.

6^o Que le niveau accompagne indifféremment la croix ou l'ascia.

7^o Que lorsque le *chrisme* fait son apparition, le niveau et la croix, déguisée sous forme d'ornement, ne se présentent plus, car le voile est levé. A quoi bon recourir à des

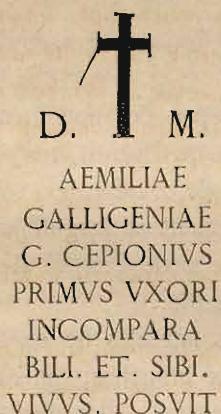
représentations imparfaites, lorsque le signe véritable d'une idée peut se produire au grand jour ?

L'ensemble des monuments d'Arles, rangés dans le même lieu, à la suite les uns des autres, tous de même forme et de même nature, nous paraît montrer par quelles modifications successives on est arrivé de l'ascia symbolique à la représentation du chrisme, symbole avoué de la religion chrétienne.

Monuments de Nîmes.

L'ancienne colonie de Nemausus a fourni une très grande quantité de cippes funéraires ; mais l'ascia ne s'y présente pas souvent. De tous ces monuments, il n'en est que deux où elle figure avec son caractère symbolique, une fois au dessous, l'autre au dessus de l'épitaphe. Rien, dans le texte des inscriptions, ne contredit le système d'interprétation que nous avons adopté. Il y a plus : la forme donnée à l'ascia placée *en enseigne* nous paraît des plus significatives. Ce symbole est établi *verticalement*, et la partie qui doit représenter la lame tranchante est à peine indiquée ; c'est une véritable croix.

Fig. 20.



Ce monument est décrit dans le Catalogue du Musée de Nîmes, sous le n° 80. Mais, pour représenter l'ascia, on s'est servi, dans cet ouvrage, d'un cliché ordinaire; tandis que sur le monument l'ascia offre les caractères spéciaux que nous signalons, et sur la portée desquels il n'y a pas à équivoquer.

Bien d'autres observations importantes auraient lieu si les monuments à ascia étaient étudiés avec plus de soin au point de vue où nous nous plaçons.

Le Musée de Nîmes renferme aussi un certain nombre de petits autels appelés *anelabris*, sur lesquels on remarque des marteaux à deux têtes sans aucune espèce d'inscription, et dont la traverse horizontale est très large, comparée au volume de la barre qui paraît former le manche : ils sont toujours placés *verticalement*. Ces marteaux ont tantôt la forme de la croix *immissa*, tantôt celle de la croix *commissa*. Quelle est leur signification? Les renseignements manquent. Peut-être est-elle la même que celle de l'ascia. Mais rien ne peut, en l'absence de toute écriture sur ces monuments, faire connaître ni leur date ni leur destination réelle.

Aucun monument, à Nîmes, ne porte la formule *sub ascia dedicavit*.

Musée de Marseille.

Marseille possède peu de monuments funéraires gallo-romains. Aucun, à ce qu'il paraît, ne porte ni la figure de l'ascia, ni la formule de consécration sous ce signe.

Son musée a seulement un magnifique sarcophage provenant d'Arles : c'est celui de *Cœcilia Aprulla*, flamine désignée de la colonie de Die.

Sur une des faces latérales de ce tombeau, figure une sorte de hache à deux branches, mais qui n'offre point les formes de l'ascia, surtout celles de l'ascia symbolique, et

nous devons remarquer, en outre, que cet instrument *n'est point associé au niveau ni au fil à plomb en forme de cœur*; il est, au contraire, en regard d'une PATÈRE, instrument des sacrifices païens.

La hache et la patère étaient sans doute les insignes de la qualité de flamine dont Aprulla était revêtu, et on ne saurait confondre ces insignes avec l'instrument symbolique dont nous nous occupons.

CHAPITRE VII

Analogies (*suite*). — Monuments du Musée de Lyon.

Bordeaux et Lyon sont les villes où se trouvent en plus grand nombre les monuments funéraires gallo-romains, et, à Lyon comme à Bordeaux, une moitié à peu près de ces monuments est marquée de l'ascia. Seulement, la formule de consécration est très commune à Lyon, tandis qu'elle est très rare à Bordeaux, comme nous l'avons dit.

Nous n'avons pas eu l'avantage de visiter l'ancienne capitale des Gaules, et de voir par nous-même ce qui, dans ses monuments, se rapporte à notre question. Mais nous avons examiné avec le plus grand soin la description de son Musée lapidaire donnée par son savant conservateur, M. Comarmont, et l'ensemble de ces monuments nous paraît d'une date postérieure aux plus anciens cippes de Bordeaux, et contemporain seulement des plus récents. Nous avons recherché si, dans les monuments de Lyon, il s'en trouvait dont les inscriptions fussent de nature à contredire ou à confirmer l'interprétation que nous donnons au symbolisme de l'ascia, et il s'en est trouvé plusieurs dont il est important de parler.

1^e Monument de BLANDINIA MARTIOLA.

Sur un cippe en forme de piédestal, on voit d'abord D, une ascia du dernier ordre, ET, une autre ascia, M; puis, en seconde ligne, MEMORIAE ÆTERN...

Et sur le dé du piédestal, on lit la longue inscription suivante :

BLANDINIAE MARTIOLAE PVELAE
 INNOCENTISSIMAE. QVAE. VIXIT
 ANN. XVIII. M. VIII. D. V. POMPEIVS
 CATVSSA. CIVES. SEQUANVS. TEC
 TOR. CONIVGI. INCOMPARABILI
 ET. SIBI. BENIGNISSIME. QUAE ME
 CVM. VIXIT. AN. V. M. VI. D. XVIII
 SINE VLA CRIMINIS. SORDE. VIVS
 SIBI ET. CONIVGI. PONENDVM CV
 RAVIT. ET. SVBASCIA. DEDICAVIT
 TV. QVI. LEGIS. VADE. IN. APOLINIS
 LAVARI. QVOD. EGO. CVM. CONIV
 GE. FECI. VELLEM. SI. ADV. POSSEM.

Il y a loin de cet interminable verbiage, à la noble et antique simplicité qui distingue les épitaphes de Bordeaux, à l'exception d'une seule, dont nous parlerons, celle de PATERNA. Cela seul indique pour le monument de Lyon une époque de décadence.

Mais de tout ce que raconte Catussa, le seul point intéressant pour nous est exprimé par les trois dernières lignes dont voici la traduction :

« *Toi qui lis, va... dans... APOLON... être lavé ce que j'ai fait avec ma femme; je le voudrais encore si je le pouvais.* »

Remarquons que Catussa est *vivant*, puisqu'il érige le monument pour lui *étant viv* et pour sa femme décédée.

Après avoir décrit ce monument, M. Comarmont s'exprime ainsi :

« Monges et Artaut tiraient de ce monument la conséquence qu'il devait exister à Lyon, sur la colline Sainte-Irénée, un temple d'Apollon et des bains médicinaux, des eaux thermales; *on n'a pu en découvrir cependant aucune trace.* »

L'aveu est bon à noter. On n'a trouvé aucune trace des bains dont paraît parler l'inscription !

Rien d'étonnant à cela. C'est que la partie de l'inscription où l'on croyait trouver cette indication signifie toute autre chose, comme nous allons le voir. Prendre à la lettre la recommandation de CATVSSA, c'est bien mal comprendre sa pensée. Il vivait, puisqu'il élevait le monument consacré à la mémoire de sa femme; qu'est-ce donc qui pouvait *l'empêcher d'aller aux bains qu'il désigne*, s'il se fût agi de bains matériels? Rien, évidemment. Quel intérêt pouvait avoir le lecteur bien portant à aller prendre des bains médicinaux? Évidemment, aucun. Alors, ou Catussa disait des *niaiseries*, ou nos savants n'ont pas compris sa pensée. Ils s'en sont tenus à la lettre, et ils se sont fourvoyés, voilà tout.

Mais si le monument est chrétien, comme nous paraît l'indiquer l'ascia, tout s'explique.

Les bains dont parle l'inscription ne sont pas des bains ordinaires. Les bains qu'il n'est permis de prendre qu'*une fois*, sont les *eaux du baptême*, qui effacent toutes les fautes. Tout le monde, tout lecteur avait intérêt à se plonger dans ces eaux salutaires, et on comprend le regret de Catussa, *vellem si possem*. Il voudrait bien, s'il le pouvait, recevoir encore ce sacrement, mais la chose est impossible. Catussa et sa femme avaient été baptisés, il le déclare; il voudrait que tous les païens appellés à lire son épitaphe en fissent autant. Ne sont-ce pas là des paroles parfaitement placées

dans la bouche d'un chrétien, et qui expriment nettement un dogme du catholicisme ?

Reste à se rendre compte du mot APOLINIS. Remarquons ici que le nom du dieu Apollon s'écrit avec deux L, tandis que notre mot n'en a qu'un. N'est-ce pas là un de ces jeux de mots à l'aide desquels les premiers chrétiens déjouaient la curiosité païenne ?

Apolinis ne signifie pas ici Apollon, mais la *cuve baptisma*, ou mieux les *eaux du baptême*. C'est dans les *Apolina*, *In APOLINIS* (à l'ablatif), qu'on va se laver pour en sortir *pur de toute tache*. L'étymologie de ce mot, à double entente, l'explique : elle se trouve dans deux mots grecs *ἀπο*, *privatio*, *absence*, et *λύω*, *filet*. ΑΠΟΛΙΝΑ était donc une chose qui débarrassait des filets, des entraves, c'est à dire dans le cas spécial des entraves du péché.

C'est par ce mot que les premiers chrétiens désignaient évidemment les *eaux du baptême*, qui délivrent l'homme des entraves du péché originel et de ceux qu'on a pu commettre. Ils devaient se servir du mot ΑΠΟΛΙΝΑ pour désigner le baptême, comme ils se servaient du mot *ἰχθύς*, *poisson*, pour signifier le Sauveur. — On voit bien maintenant pourquoi MM. Monge et Artaud n'ont pu trouver les restes ni du temple ni des bains d'Apollon.

L'interprétation que nous donnons à l'épitaphe de CATVSSA fait bien comprendre pourquoi l'ascia y figure. C'est bien un symbole chrétien.

2^e Épitaphe de GEMINA.

Cette épitaphe, en tête de laquelle se trouve l'ascia, finit par ces mots :

AMICE. LVDE. IOCA

RE. VENI.

« Ami, joue, amuse-toi, viens. »

Cette maxime, prise à la lettre, n'a rien de bien chrétien, il faut le reconnaître; mais si elle est prise *ironiquement*, la question change. On ne voit pas trop autrement dans quel but auraient été ajoutées ces paroles, sans aucune liaison avec ce qui précède.

Quoi de plus chrétien que cette interpellation, quand c'est à un mort qu'on la prête et sur un tombeau qu'on la place?

L'ensemble de notre épitaphe respire la morale la plus pure.

MODIVS fait ses adieux à une épouse chérie, femme très sainte, et il dit : FEMINA SANCTISSIMA; elle n'a été mariée qu'une fois, VNIVS MARITA; c'est dire qu'elle avait évité le divorce et les abus qu'il entraînait sous la législation de Rome; qu'elle n'avait même pas enfreint les règles de la plus sévère discipline des premiers chrétiens, qui considéraient les secondes noces comme une souillure.

Après avoir ainsi fait l'éloge des vertus de GEMINA, est-il naturel qu'on excite à la dissipation et presque à la débauche!

N'est-ce pas plutôt qu'on exprimait cette pensée, si ordinaire dans les allocutions des orateurs chrétiens?

« Pensez à la vie éternelle! Dieu vous demandera compte
 » de toutes vos fautes, même des plus légères. Eh bien! mes
 » amis, lorsque la mort est là, prête à vous frapper à toute
 » heure, négligez votre salut, livrez-vous à la dissipation, aux
 » plaisirs de ce monde passager; *jouez, amusez-vous et*
 » *venez dans la tombe. La justice de Dieu vous attend!* »

AMICE. LVDE. IOCARE. VENI.

Ce sens est le seul qui puisse être raisonnablement admis,

en présence des autres énonciations de l'épitaphe, que d'ailleurs nous donnons en entier.

HAVE MODII

HAVE GEMINA
DIIS MANIB
ET. MEMORIAE
SEPTICIAE. GEMINAE
FEMINAE. SANCTISS
VNIVSQ. MARITA
I. MODIUS ANNIANVS
CONIVGI KARISSME
SVIQ. AMANTISSIM
QVAE VIXIT CVMEO
IN. MATRIMONIO
ANNIS XXX
ET SIBI. VIVVS. FECIT
AMICE. LVDE. IOCA
RE. VENI.

SALUT DE MODIUS

SALUT GEMINA
Aux Dieux mères

« Et à la mémoire de Septicia Gemina, femme très vertueuse, qui ne fut mariée qu'une fois, J. Modius Annianus a fait éléver ce monument pour son épouse bien aimée, qui lui fut très affectionnée, et qui a vécu avec lui trente ans dans le mariage. Ami, joue, divertis-toi et viens. »

3^e Monument de SVTIA.

Un des monuments les plus dignes d'intérêt sur la question dont nous nous occupons, mais qui n'a jamais été apprécié à notre point de vue, est le cippe de SVTIA. Il est décrit sous

le n° 96 dans l'ouvrage de M. Comarmond, et nous regrettons vivement qu'il n'en ait pas été fourni une représentation complète par le dessin.

Il paraîtrait qu'en tête de ce cippe, on a sculpté un petit autel ou ossuaire (on ne précise pas, et ce serait le point capital) surmonté d'un cordon ordinaire, dont un chien tient un bout, tandis que du côté opposé, un autre chien lâche le cordon et détourne la tête. Au dessus de l'un de ces animaux, est écrit le nom de MERVLA; au dessus de l'autre, CA.....

Puis commence l'inscription.

Fig. 21.



ET. MEMORIAE
AETERNAE
SVTIAE. ANTHIDIS
QVAE VIXIT ANNIS XXV
M. IX. D. V. QVE DVM
NIMIA PIAFVIT. FACTA
EST IMPIA. ET. ATTIO PRO
BATIOLO. CERALIVS CA
LISTIO. COIVX ET
PATER ET SIBI
VIVO PONENDVM
CVRAVIT ET SVB AS
CIA DEDICAVIT.

« Aux mânes et à la mémoire de SVTIA, fille d'Anthis,
» qui vécut vingt-cinq ans neuf mois cinq jours, qui, pour
» avoir été trop pieuse, est devenue impie, et à Attius
» Probatiolus, Ceralius Callistio, leur mari et père, a eu

» soin de faire ériger ce monument pour eux et pour lui de
» son vivant, et l'a dédié *sub ascia*. »

La singulière image placée en tête du monument et le jeu de mots étrange, *impie pour avoir été trop pieuse*, ont depuis longtemps fixé l'attention.

« Cette représentation symbolique (celle des deux chiens)
» ne pouvait-elle pas faire penser, dit M. Comarmond, que le
» lien qui unissait étroitement les deux époux a été rompu
» par le changement de religion de l'un des deux; que la
» femme, qui a embrassé une nouvelle croyance, est repré-
» sentée par le chien qui détourne la tête avec mépris,
» tandis que le mari est figuré par celui qui tient encore le
» lien avec force? Cette opinion n'aurait rien d'invraisembla-
» ble. La dissidence de religion dut jeter du trouble dans le
» ménage, sans éteindre cependant entre les époux l'affection
» conjugale....»

» Quant à l'inscription, la phrase *NIMIA PIA* a donné
» lieu à une foule de conjectures. Les uns ont regardé cette
» épitaphe comme étant *chrétienne*; les autres ont pensé
» qu'on pouvait rendre ici le sens du mot *pia* par celui de
» *chaste*, etc., etc. »

Il serait bien hardi de notre part de donner l'interprétation d'un monument que nous n'avons pas vu, et cependant il s'en présente une à notre esprit, tout autrement complète que celle dont on a parlé.

Callistio n'était point un païen endurci, puisqu'il conservait un monument *sub ascia*. Il était, croyons-nous, chrétien, mais chrétien moins fervent que sa femme. Les liens du mariage avaient été dissous entre eux, c'est évident; mais la cause de cet événement était un sentiment de piété exagérée aux yeux de Callistio. Tout cela s'explique parfaitement.

Sutia, vivement pénétrée des idées chrétiennes qui tendent même à transporter *le célibat dans le mariage*, ainsi que

nous en avons plusieurs exemples dans les hagiographies, Sutia aura désiré vivre dans la continence, pour être plus agréable à Dieu. Ainsi, pour être trop *pieuse* envers Dieu, elle sera devenue *impie* envers son mari.

Cette hypothèse explique tout : l'emblème de la dissolution du mariage, les sentiments de regret, mais non de haine ou de mépris, qui animent Callistio, puisqu'il rend les plus grands honneurs funèbres à son épouse, et en dépose les restes mortels à côté de ceux de son fils, dans un tombeau où il se réserve lui-même une place.

Observations générales sur les tombeaux de Lyon.

Remarquons : 1^e Que sur les tombeaux à *ascia* de Lyon, l'idée de la vie future se trouve exprimée quelquefois avec une énergie que ne comportaient pas les monuments païens.

NATVRAE SOCIALEM SPIRITUM CORPVSQVE ORIGINI REDDIDIT.

« Il rendit à la nature son âme bienveillante, et son corps à son origine. » (*Épitaphe de Secundus Octavius*, n° 1.)

2^e Que les mots *memoriae aeternae*, rares sur les monuments purement païens, sont presque toujours employés sur les nôtres.

3^e Qu'il en est de même des mots *quieti aeternae*, que l'on trouve sur les tombeaux à *ascia* n° 44, 228, 154, 159, 236, 359, 47, 18, et *domus aeterna*, n° 152.

4^e Que l'épitaphe *sanctissima* est donnée à plusieurs femmes, n° 212 et 226, etc., etc.

5^e Enfin, que le mot *titulus* pour tombeau, employé si souvent sur les monuments chrétiens, figure dans les épitaphes n° 4, 17, 186, 295.

Notre attention s'est spécialement portée sur le point de

savoir si l'ascia se trouvait sur les tombeaux de personnes dont les qualités et les fonctions auraient été incompatibles avec la foi chrétienne.

Nous avons à Bordeaux l'épitaphe d'une *flamine*; Lyon possède l'épitaphe d'un *augure*: il n'est fait mention de l'ascia ni sur l'un ni sur l'autre.

Mais à Lyon, plusieurs tombeaux élevés à des *sévirs augustaux* ou par eux, sont consacrés *sub ascia*. Y avait-il incompatibilité entre ces fonctions et les pratiques de la foi chrétienne? Oui, si le sévirat était un sacerdoce. Non, s'il était seulement de l'ordre civil.

M. Comarmond s'explique nettement sur la qualité des sévirs, page XLVI de son Introduction.

« Les sévirs augustaux furent institués à Rome et dans les principales villes de l'Empire, après la mort d'Auguste, » par Tibère, son successeur.

« Il ne faut point confondre les sévirs augustaux et les flamines, chargés du culte dans les temples consacrés à Auguste. *Les fonctions des sévirs étaient toutes civiles et non sacerdotales.* Le savant cardinal Noris, dans un travail consciencieux, établit cette distinction jusqu'à l'évidence.»

Ainsi, dans les nombreux monuments du Musée de Lyon, rien ne vient contredire l'interprétation que nous proposons. Tout, au contraire, tend à la justifier, car c'est par elle qu'on peut souvent en comprendre la signification.

CHAPITRE VIII

Objections prises de la formule D. M., *diis manibus*, de la forme des cippes, — de l'incinération, — des monnaies d'Asculum

Lorsqu'on voit les inscriptions de monuments où figure l'ascia, commençer par la formule d'origine païenne *Duis*

MANIBUS, ou D. M., au premier abord on se refuse à croire que ce puissent être des monuments chrétiens. On sait, en effet, que la première recommandation faite aux néophytes était de s'abstenir des pratiques du paganisme, et on suppose difficilement, malgré ce que nous avons dit sur les nécessités sociales dont ils étaient pressés, que des hommes fidèles à la doctrine des apôtres aient pu mettre sur les tombeaux des leurs un signe en apparence païen.

Tout nous fait même penser que cette préoccupation seule a empêché les nombreux auteurs qui se sont occupés de chercher une interprétation à la représentation de l'ascia, de s'arrêter à celle si simple et si naturelle que nous proposons.

Mais cette difficulté tombe devant la *réalité des faits*, aujourd'hui parfaitement acquis dans le domaine de l'archéologie.

La nécessité où se trouvaient les premiers chrétiens de mettre leurs tombeaux à l'abri de toute profanation, peut-être même la force de l'habitude, leur faisait conserver, en *apparence* du moins, la formule païenne, à laquelle ils pouvaient donner une autre interprétation. Les deux lettres D. M. peuvent se lire à la fois *Diis manibus*, aux dieux mânes, et *Divis manibus*, aux saints mânes, pensée que les mots ET MEMORIAE, et à la *mémoire*, complètent fort bien.

Dans les derniers temps, on avait même changé le D en B, de sorte qu'on lisait *bonis manibus*, tant il était difficile de rompre avec les anciennes pratiques.

Nous avons vu à Philippeville une inscription chrétienne très fruste, où le B était encore fort visible, quoiqu'on lui eût donné, peut-être même avec intention, une forme tellement rapprochée de celle du D, que nous avons longtemps hésité sur le nom qui devait être donné à la lettre.

Tout doute est aujourd'hui impossible au sujet de la présence du D. M. sur les tombeaux chrétiens. Voici comment

s'exprime sur ce point M. l'abbé Martigny, dans son excellent *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, page 218, année 1865 :

« Un certain nombre de monuments funéraires *incontestablement chrétiens*, portent ces sigles, qui, comme on sait, sont les caractères les plus communs des marbres païens, etc., etc.

» Ce fait, qui est à l'abri de toute espèce de doute, constitue un problème archéologique dont la solution a longtemps divisé les savants, etc., etc. »

Et l'auteur cite ses autorités : Lupi, Boldetti, Leblant, De Rossi ; il signale même l'épitaphe d'une femme chrétienne, appelée VITALIS, où le *chrisme* se trouve entre les lettres D. M. S., de la même manière que nous y avons vu figurer l'*fascia*.

Ajoutons qu'il a été découvert à Bordeaux, en 1564, ainsi que le fait connaître Delurbe dans sa *Chronique*, une épitaphe ainsi conçue :

D. M.

DIVIXTA PATERNINI AN
CILLA. D. DEFVNCTA
ANNO. XXI.

Cette épitaphe, où la qualification chrétienne *ancilla dei* se présente, est cependant précédée des sigles D. M.

Les familles Divixta et Patermina, ou tout au moins des personnes portant ce nom, nous paraissent avoir appartenu à l'Église chrétienne de Bordeaux. Nous citerons un autre monument où les mêmes noms figurent avec des énonciations qui se rapportent au dogme du Christianisme, et sur ce monument paraît l'*fascia*.

En parlant de la date des monuments chrétiens, M. l'abbé Martigny nous fait connaître que « jamais on ne trouve les

» signes D. M. sur des tombeaux postérieurs au IV^e siècle. »

Il est très naturel dès lors que nous trouvions cette formule sur les cippes même chrétiens de Bordeaux, puisqu'ils sont *tous* antérieurs à cette date.

Tel est le dernier mot de la science archéologique sur la question dont nous nous occupons, et il est complètement en faveur de notre système.

§ II. — *Forme des monuments.*

A l'exception du grand sarcophage trouvé en 1851 rue de l'Intendance, tous nos tombeaux à *ascia* sont des cippes, c'est à dire de petits monuments destinés à recouvrir une urne où se trouvaient renfermées les cendres du mort.

La forme de ces cippes est des plus variées; il y en a de ronds, de polygonaux, de carrés, de plats, de coniques, etc., etc. Quelques-uns, mais en petit nombre, sont en forme d'autels *acerra*; la plupart se composent d'une sorte d'aedicule terminé par un fronton, comme les grands tombeaux. Ceux qui sont ronds ou polygonaux se terminent par une coupole.

De tous ces monuments, il ne pourrait y avoir d'objection que pour ceux en forme d'autel.

Cette forme n'était pas absolument commandée, puisqu'on en trouve d'une forme différente; mais qui pourrait se flatter de savoir aujourd'hui dans quelles circonstances ou par quelles nécessités cette forme a été acceptée plutôt qu'une autre?

Presque tous nos monuments ont appartenu à des familles peu aisées; il en est beaucoup d'un travail plus que négligé. Peut-être, lorsque les persécutions sévissaient, et cela arrivait fréquemment, essayait-on de détourner l'attention des païens, qui aurait pu se porter sur l'*ascia*, en revenant de temps en

temps aux formes anciennes; peut-être considérait-on ce détail comme indifférent; peut-être la famille étant païenne tenait aux anciens usages, et la main d'un fidèle initié traçait l'ascia dont il se gardait bien de faire connaître la signification.

Les premières prescriptions chrétiennes ne réglaient pas, rien ne l'indique au moins, la forme des monuments. On ne défendait que *la participation aux sacrifices, l'usage des viandes impures et l'adultère*; c'est ce qui résulte du dernier Concile de Jérusalem.

Puis, la force de l'habitude a tant de puissance sur les peuples! C'est avec beaucoup de peine que les nouveaux chrétiens, pour la plupart, renonçaient à certaines pratiques venues du paganisme : plusieurs de ces pratiques se sont même continuées jusqu'à nos jours, les unes ouvertement, parce qu'elles ont été sanctifiées par leur adoption au nombre des rites de l'Église, les autres furtivement, et même malgré des prohibitions formelles.

Il y a quelques années, un de nos honorables concitoyens surprit une femme de la campagne glissant une pièce de dix centimes dans la bouche d'une personne morte; elle ne sut expliquer pourquoi elle le faisait, mais c'était évidemment une pratique du paganisme traditionnellement conservée, c'était l'*obole* destinée à payer le nautonnier des enfers.

¶ III. — Incinération.

Quant à l'incinération des cadavres, elle était pratiquée presque universellement à Bordeaux jusqu'au IV^e siècle. A peine si l'on peut citer six ou sept monuments se rapportant à de véritables sarcophages, lorsqu'on compte les cippes par centaines.

Sans doute, le christianisme a dû amener à la longue

l'habitude d'inhumer, au lieu de brûler les morts. L'inhumation a même toujours été pratiquée par quelques familles romaines, même avant l'ère chrétienne; mais c'étaient là de bien rares exceptions.

Ainsi que nous l'avons dit, les premiers chrétiens obligés de vivre à Bordeaux, au milieu de la société païenne, ne pouvaient subitement rompre avec elle sur des choses *indifférentes*: c'était bien assez de s'abstenir du culte des idoles et des fêtes célébrées en leur honneur.

Nous ne croyons donc pas que l'adoption du christianisme entraînât *nécessairement*, pendant les trois premiers siècles, l'obligation d'ensevelir au lieu de brûler les morts. Il suffisait, dans les funérailles, d'éviter tout acte d'idolâtrie.

¶ IV. -- Monnaies consulaires d'*Asciculus*.

Ce serait une objection très futile que celle tirée de ce que l'ascia symbolique aurait été connue notamment sur les deniers consulaires d'*Asciculus* avant l'ère chrétienne.

Sans doute, il pourrait y avoir quelques motifs de doute sur le mérite de notre interprétation si l'ascia se trouvait sur des tombeaux avant l'ère chrétienne autrement que comme *instrument professionnel*; mais quand même les premiers chrétiens auraient emprunté aux monnaies d'*Asciculus*, ce qui n'est guère éroyable, la figure de l'ascia, puisque, pour la plupart ouvriers, ils avaient l'instrument sous la main, cela importerait peu.

Même au sujet de choses bien plus graves, dans leurs cérémonies, dans les instruments de leur culte, dans les costumes sacrés, les chrétiens ont emprunté à leurs contemporains, sans pour cela compromettre la pureté de leur foi. N'a-t-on même pas trouvé le *chrisme* sur des monnaies antérieures à Constantin?

Comme cependant la chose est assez curieuse, nous dirons quelques mots des monnaies où l'ascia se trouve représentée.

Asciulus, de la famille Valeria, a fait frapper des deniers d'argent, et l'analogie de son nom avec celui de l'ascia lui inspira l'idée d'adopter cet instrument comme marque monétaire; de même que l'ancien directeur de la monnaie de Bordeaux, M. Vignes, avait adopté pour signe particulier une *feuille de vigne*.

L'ascia se trouve ainsi représentée sur les monnaies d'Asciulus, et, chose bien remarquable, elle y prend toutes les formes que nous avons signalées sur les monuments funéraires de Bordeaux.

D'abord : 1^o la représentation de l'ascia occupe tout le champ de la médaille, et se trouve renversée.

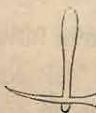


Fig. 22.

2^o Elle est placée derrière la tête de Castor et de Pollux.



Fig. 23.

3^o Derrière les mêmes têtes, elle prend la forme du *Tau*.



Fig. 24.

4^e Derrière la tête d'Apollon, elle est figurée comme sur le monument de Lentinius.



Fig. 25.

5^e Enfin, Lavinius Torrentius signale une pièce de monnaie où l'ascia serait représentée sous la forme suivante, qui est celle de l'ascia purement symbolique :



Fig. 26.

Le motif qui a fait représenter l'ascia sur ces monnaies étant parfaitement connu, se trouve sans aucun rapport avec les tombeaux gallo-romains où la même image se présente. Cela n'infirme donc en rien notre interprétation.

CHAPITRE IX

Trois monuments du Musée de Bordeaux à mentionner spécialement : — 1^o Sarcophage de *Galatilus*; — 2^o Cippe de *Maternate*; — 3^o Cippe *Divixta*.

1^o Monument de GALATILUS.

Nous avons dit qu'aucun monument chrétien n'avait été découvert dans les substructions des murailles de Bordeaux; il se trouve cependant au Musée de cette ville un débris ayant toutes les apparences d'un monument de cette espèce;

mais nous ne pouvons préciser dans quelles circonstances il a été découvert, faute de renseignements à cet égard.

C'est un fragment de pierre paraissant avoir formé le côté principal d'un petit cercueil ou *loculus*, qui offre les dispositions suivantes :



Fig. 27.

On doit remarquer les liaisons des lettres E et D, dont la dernière est tournée en sens inverse; du F et du V, qui ont un jambage commun; des deux lettres N, d'*Annorum*; du V et du L de *Romulus*, et la position du dernier P renfermé dans le C.

Au dessus de l'inscription, se trouve une sorte de couronne formée de branchages, de chaque côté de laquelle se trouve un poisson affectant les formes du Dauphin, et allant l'un vers l'autre. Enfin, sur le côté, on voit une sorte de palme.

Cette décoration est absolument insolite sur les monuments de Bordeaux; et n'était l'*âge* attribué au défunt, on pourrait, trouvant sur ces monuments tous les indices qui signalent à Rome le tombeau d'un martyr, croire qu'il avait à Bordeaux la même destination.

Mais si ces circonstances ne permettent pas d'adopter cette opinion, tout au moins on ne peut s'empêcher d'y voir un

monument chrétien, à cause des rapports d'identité qu'il offre avec les monuments des catacombes de Rome.

Nous nous sommes expliqué sur la valeur symbolique du poisson, *iχθύς*. La couronne et les palmes sont des indices du triomphe dans la vie future. Le mot MEMORIÆ se rapproche aussi des formules chrétiennes, quoiqu'on le trouve sur des monuments incontestablement païens.

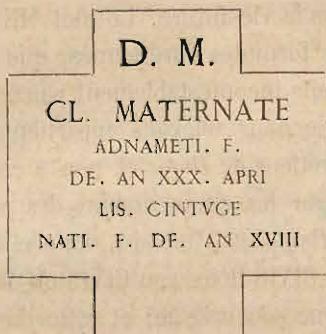
Les indices que nous relevons appartiennent, on le sait, aux premiers chrétiens de *Rome* et non à ceux des *Gaules*. Cela s'explique par les noms mêmes des personnages. La qualification de *Romanus*, Romain, donnée au jeune enfant, comme celles de *CIVIS Boios*, ou *CIVIS AQVENSIS*, données à d'autres, indique son origine, et cette donnée est confirmée par le nom de son père. *ROMVLVS* et sa famille avaient, selon toutes les apparences, habité Rome, où l'enfant était né, et ils y avaient été initiés aux mystères du christianisme. Fixés plus tard à Bordeaux, ou peut-être même lors d'un séjour passager, ils y perdirent leur enfant, placèrent naturellement sur sa tombe les indices de la religion à laquelle ils étaient affiliés. Pour cela, ils se servirent des signes et des emblèmes usités dans l'Église dont ils faisaient originai-rement partie. Voilà par suite de quelles circonstances il peut se faire que nous ayons trouvé à Bordeaux un tombeau chrétien identique à ceux des catacombes et ne portant pas la marque spéciale aux fidèles des Gaules.

Si ce monument est reconnu chrétien, remarquons qu'il doit être ajouté au nombre de ceux qui portent les signes D. M.

2^e Cippe de MATERNATE.

Ce cippe a une forme étrange : c'est pour cela que nous en parlons, car il n'offre pas d'autre particularité saillante. Il

se compose d'une colonne très peu élevée, sur laquelle est placée horizontalement, à peu près à moitié de la hauteur, une sorte de tablette où se trouve l'inscription suivante :



Sur le côté droit de la colonne, derrière l'épitaphe, se trouve une ascia symbolique sculptée en relief.

L'aspect qu'offre ce monument est celui d'une croix. Est-ce par hasard, est-ce avec intention? Qui sait.

3^e *Cippe DIVIXTA.*

Le monument dont nous parlons est le seul de ce genre que possède Bordeaux. Il consiste en une colonne ronde, haute d'environ 1 mètre, très grosse et ornée de moulures.

L'inscription est gravée tout autour de cette espèce de borne. Après la destruction du tombeau, la pierre a été employée dans la construction du mur de ville, comme les autres monuments analogues. Afin de l'utiliser, on l'avait tranchée sur deux faces opposées, de manière à lui donner de l'assiette. Cette opération a eu pour résultat de couper l'inscription sur deux points et sur une certaine étendue;

bien des mots ont été supprimés, en sorte que la restitution en est des plus difficiles. Voici ce qu'on peut lire encore :

... PATERN.... REM ET PATREM...
 ... ET FRATS... VI PATERNAANXXI...
 ... DESIDERI... AMORI. EIVS. AD...
 ... EVM. PRO... A. AN LV. MATER...
 ... EORVM. I... AD EOS. VELOCISSI...
 DIVIX
 MAR
 ... L. P V. S. AV. I

M. Jouannet a essayé de reconstituer ainsi cette inscription :
 « Paterni hoc monumentum legit sororem et patrem et
 » fratrem. Frater vixit amis... mensi VI. Paterna an. XXI.
 » Desiderio filii erepti amori ejus ad eum provolavit pater
 » ætatis anno LV. Mater eorum infelix rapiar ad eos velocis-
 » sime. Divixta monumenti aram lugens posuit voto soluto
 » anno primo. »

Il y a certainement beaucoup d'arbitraire dans une pareille interprétation, et on ne doit lui accorder qu'une confiance bien restreinte; mais il reste que ce monument, dont l'écriture est d'ailleurs belle, quoique courte et un peu carrée, s'éloigne considérablement de la netteté, de la précision et de la simplicité de nos autres monuments épigraphiques. Il appartient sans contredit à une époque de décadence. Ce verbiage nous rappelle les longues inscriptions du Musée de Lyon, et semble indiquer une date correspondante.

A côté de l'inscription, se trouve une ascia symbolique de la dernière époque, et dont une partie seulement a été enlevée. Dans les mots conservés, se trouvent les mots de PATERNINA et de DIVIXTA; nous les avons déjà trouvés dans l'épitaphe de *Divixta ancilla dei, fille de Paterninus*, citée page 50.

Au dessous de l'inscription est un monogramme dont nous n'avons trouvé aucun autre exemple; c'est celui-ci : MAR. Et plus bas, diverses lettres initiales dont il serait bien peu sûr de chercher la signification, car il en manque une partie.

Les mots *ad eos velocissime* semblent indiquer une foi vive en la permanence des âmes, et des sentiments bien rarement exprimés sur les monuments funéraires païens. Il est bien regrettable que ce monument ait été mutilé; peut-être eût-il porté à notre connaissance quelqu'une de ces révélations dont la lumière rendrait toute discussion superflue sur des questions qui ont jusqu'à présent dérouté les plus intelligents interprètes de nos monuments antiques. Toutes les énonciations qu'il contient concordent avec l'interprétation que nous donnons à l'ascia.

CHAPITRE X

Quelle peut être la date approximative des monuments avec ascia découverts à Bordeaux? — Rapprochements.

§ I. — Première époque.

Bien qu'aucun des monuments dont nous nous occupons ne donne expressément de date, on peut, à l'aide de quelques rapprochements, leur en assigner une avec une certaine vraisemblance.

C'est Auguste qui constitua Bordeaux capitale de l'Aquitaine. Jusque-là, cette ville, purement celtique, ne voyait pas dans son sein la variété de types et de races qu'indiquent les monuments funéraires, et qui portent tous les indices de la civilisation romaine; les plus anciens de ces monuments sont donc postérieurs au règne d'Auguste, ou tout au plus contemporains de ce prince.

A l'époque où ont été érigés les cippes à ascia, ces monuments nous le prouvent, les Celtes et les Aquitains de Bordeaux s'étaient déjà approprié la civilisation romaine; ils parlaient la langue des vainqueurs, ils avaient adopté leurs rites, ils incinéraient les cadavres et dressaient des monuments conformes aux habitudes de Rome; ils s'étaient déjà transformés de manière à mériter le titre de Gallo-Romains.

En supposant cette assimilation aussi rapide que possible, on ne peut guère faire remonter plus haut que le milieu du 1^{er} siècle, c'est à dire vers l'époque de Néron, la date de ces monuments.

A cette époque paraissent se rapporter les représentations de l'ascia symbolique primitive ou en forme de *tau*, car on la trouve sur les cippes d'AXVLA, d'APLONIVS, de VECISVS et de SECVNDINVS, qui figurent au nombre de ceux où l'assimilation commence.

De ces quatre cippes, trois appartiennent à des personnages gaulois et le quatrième à un jeune enfant qui paraît d'origine romaine, ou dont les parents avaient adopté des noms romains.

1^o Cippe d'AXULA.

Au dessous du fronton de ce petit édifice de forme quadrangulaire, on lit :

AXVLA CINTV
GENI FI FILIA

Axula, fille de Cintugenus.

Axula est représentée debout, tenant un miroir de la main droite, un panier de fruits dans la main gauche; elle est vêtue d'une tunique longue à manches; ses cheveux, partagés sur le front et ramenés en arrière, forment une sorte de

bourrelet; ses pieds sont couverts d'une chaussure collante.

Ce costume est celui des femmes gauloises de l'Aquitaine; nous le retrouvons sur beaucoup d'autres monuments.

Les noms d'AXVLA et de CINTVGENVS indiquent aussi une origine gauloise, et il est à remarquer qu'ils ne sont précédés d'aucun prénom romain.

Les lettres de l'inscription sont régulières, sans ligatures, modérément larges et espacées.

Sur l'un des deux plans qui forment le dessus du fronton, est tracée, par une simple ligne creuse, l'ascia symbolique que nous désignons comme primitive, celle dont la forme se rapproche le plus de l'ascia vulgaire et de la croix en *tau* (fig. 6, p. 10).

Ce cippe était destiné à couvrir les cendres d'Axula.

2^e Monument d'APLONIVS.

Dans une niche plus large que haute sont représentés en buste deux personnages, un homme et une femme.

Le premier a la tête longue, les tempes très déprimées, la mâchoire large, les lèvres très saillantes, les cheveux crépus et toute la barbe. Il est vêtu d'une simple tunique.

Queta, sa femme, a la tête un peu longue, les tempes sans dépression, le menton petit, les joues arrondies et les lèvres saillantes; vêtue comme Axula d'une simple tunique, elle porte également les cheveux partagés sur le front et ramenés en arrière en forme de bourrelet.

Les lettres de l'inscription sont un peu plus courtes que celles du monument précédent, parce que l'espace est moins étendu; la forme des lettres est à peu près la même, sauf une ligature. On lit :

IVL. APLONIVS. AV. QVETA
VXSOR POSVIT.

Le monument est terminé en fronton, sur l'une des pentes duquel est tracée une ascia identique à celle du cippe d'Axula.

On voit qu'Aplonius porte un prénom romain : *Julius*. Quant au signe qui précède le nom de Queta, est-ce le mot *annorum* en abrégé ? On aurait alors oublié d'en indiquer le chiffre. Est-ce un prénom ? Dans ce dernier cas, il pourrait être *Aurelia*, *Avita*, ou tout autre commençant par les mêmes lettres.

3^e Cippe de Vecisvs.

On lit sur ce petit monument, simple cube de pierre sans ornement, l'inscription que nous avons déjà citée, page 25 :

D. M.
SAI. TERTIO
VECISO FRATER
POSVIT

Au bas de l'inscription est une ascia primitive.

Ici les noms sont gaulois, sans prénoms. Les lettres sont tracées de la même manière qu'à l'épitaphe d'Axula.

4^e Cippe de Secvndinv.

Ce monument représente, dans une niche dont le couronnement a disparu, le buste d'un jeune enfant. On lit au dessous :

SECVNDINO. D. AN. II. M. VI
P. MACRINXS. CVR.

Sur la face gauche du monument est tracée l'ascia primitive, de la même manière que sur le cippe d'Axula.

Les caractères de l'écriture sont de même forme sur les deux monuments, mais plus petits sur celui de Secundinus.

OBSERVATIONS.

Beaucoup de monuments, paraissant absolument contemporains de ceux qui viennent d'être décrits, ne portent point d'ascia. Nous citerons seulement les suivants :

1^o Le grand bas-relief de Cintugnatus, où sont représentés en pied, le père, la mère et l'enfant. Les costumes et les physionomies, sauf la perfection du travail, qui est plus grande, sont les mêmes que dans le monument d'Aplonius. La forme des lettres est la même. On lit :

D..... A. SEC. CINTVGNATO ET CL. MATVAE.
CON. ET. SENEDONNAE. FIL. SEC. VRBANA.

Ici, quelques noms gaulois sont précédés de prénoms.

2^o

CINTVS MO
COMACI FIL
DEF. AN XXX
HERED. POS

Noms gaulois sans prénoms.

3^o

D. M.
ET MEM
ORIAE SVL
PICIAE
MATVE D
EF. AN. LXX
GENER. P. C.

Nom gaulois avec prénom.

4°

D. M.

CAMVLIA PATRIBVS
BLASTO ET IVORICI, FIL.

Noms des plus gaulois sans prénoms. CAMVLVS était le Mars celtique. IVORIX est un nom correspondant à ceux de VERCINGETORIX, DVMNORIX, etc., etc.

5°

D. M.

SINTAVCVS
LEDVCCI. D
FFVCTUS. A
NNORVM XX
VII.

Noms gaulois sans prénoms.

Nous citons seulement ces monuments, parce que les autres, complètement analogues, ont subi des mutilations qui auraient pu faire disparaître les traces de l'ascia. Nous ne pouvons, dès lors, les ranger ni dans une catégorie ni dans l'autre.

Tous ces noms, purement gaulois, à peine défigurés par une terminaison latine, où quelquefois la formule D. M. n'est même pas inscrite, nous paraissent appartenir à la première et à la seconde génération qui ont suivi l'établissement des Romains dans notre province.

Ainsi, vers le milieu du 1^{er} siècle, une partie de la population de Bordeaux, soit indigène, soit latine, ne marquait pas ses monuments de l'ascia, tandis qu'une autre partie de la même population faisait usage de ce symbole, quoique les monuments des uns et des autres offrisson en toute autre chose des caractères identiques.

§ II. — *Dernière époque.*

Les dernières manifestations de l'ascia sur des monuments produits avec art et intelligence nous paraissent exister sur les cippes de *Valerius Felix* et de sa femme *Victorina*, dont nous avons parlé page 32.

Les caractères employés dans les inscriptions nous paraissent avoir la plus grande analogie avec ceux du monument votif de *VITALIS*, daté de l'an 224. (*Juliano II et Crispino consulibus.*)

C'est le même fini dans l'exécution, les mêmes proportions dans la largeur et l'écartement des lettres.

Les cippes dont nous parlons sont dans un tel état de conservation, qu'ils n'ont pas dû rester très longtemps exposés aux injures de l'air avant d'être employés dans la construction des murailles. Il en est bien autrement, par exemple, du monument de la flamme *AVITA* et de l'autel consacré à Jupiter par *ESCINGVS*, monuments qui viennent d'être découverts, et extraits de la muraille romaine de l'église Saint-André. Ces monuments sont dans un état de dégradation naturelle qui les fait remonter à une époque de beaucoup antérieure à la construction des murailles.

On peut donc, avec juste raison, attribuer au milieu du III^e siècle les monuments des *Valerius*, où, avec la formule de consécration, l'ascia se trouve représentée sous ce que nous appelons sa dernière forme symbolique, celle de la croix *immissa*, la seule que présentent également les monuments de Lyon et d'Arles.

Nous trouvons aussi ce symbole sur des monuments où les lettres offrent tous les caractères possibles : tantôtiformes et presque cursives dans l'épitaphe de *SATVRNIVS*; tantôt courtes, carrées, pleines d'irrégularités dans celle de

CINTVGENVS; tantôt régulières, mais liées; tantôt les unes au dessus des autres en ligne verticale dans celle de SATVR-NINA; tantôt avec des *apices* dans celles de NEMETOCEA, de MAVETVS; tantôt d'une perfection remarquable, mais avec toutes sortes de ligatures, dans celles de CAELIA REGINA, de ATTIA. Et nous trouvons en même temps des monuments analogues, ayant les mêmes qualités ou les mêmes défauts, mais sur lesquels l'ascia ne paraît en aucune manière.

Toutes ces différences doivent provenir de la mode, du caprice, de l'habileté ou de l'inhabileté des artistes.

Ce que nous venons de dire, et l'interprétation que nous donnons à l'ascia, expliquent la portée des signes représentés sur le cippe de l'homme à l'ascia, dont nous avons parlé pages 12 et 13.

L'instrument placé dans les mains du vieillard est incontestablement l'*ascia professionnelle*. Mais il ne saurait en être de même des figures placées sur les faces latérales du monument; elles ne peuvent être que purement symboliques.

A Bordeaux, en règle générale, l'ascia n'est représentée qu'une fois sur chaque monument. Ici, on a figuré sur la face latérale droite l'ascia symbolique du deuxième degré; mais craignant sans doute de voir méconnaître la valeur de ce signe, probablement alors nouvellement introduit, les auteurs du monument ont représenté l'ascia sous la forme symbolique primitive sur la face gauche.

Le cippe du vieillard à l'ascia appartiendrait ainsi à une époque de transition entre la première et la deuxième forme de l'ascia symbolique, et, sous ce rapport, il mérite au plus haut point de fixer l'attention.

En somme, aucun des monuments dont nous nous occupons ne peut être postérieur, comme nous l'avons dit, à la

fin du III^e siècle ou au commencement du IV^e, puisqu'ils se trouvent dans la construction des murailles élevées à cette époque. Aucun ne peut remonter jusqu'aux temps d'Auguste.

Tous nos monuments à ascia se trouvent donc compris dans une période qui s'étend du milieu du I^r siècle au commencement du IV^e, ce qui correspond au temps qui s'est écoulé de l'introduction, au triomphe du christianisme, au temps pendant lequel cette religion a été obligée de cacher ses symboles.

Le résultat des observations faites sur les monuments découverts à Bordeaux confirme pleinement ce qu'on trouve dans la savante description du Musée de Nîmes, due à la plume de M. Aug. Petit :

« Cet instrument, y est-il dit en parlant de l'ascia, ne se remarque que sur les tombeaux, les sarcophages ou les autels funéraires; toutefois, il faut observer qu'on le trouve rarement sur les monuments de ce genre qui appartiennent aux premiers temps de l'époque gallo-romaine.

« *A partir de la fin du I^r siècle, et pendant toute la durée du II^e et du III^e, jusqu'au commencement du IV^e, l'ascia décore un peu plus de la moitié des pierres sépulcrales qui se sont conservées jusqu'à nous.* »

Cette identité de durée, entre l'usage de l'ascia symbolique et les temps de persécution contre l'Église chrétienne, est un argument à l'appui de ce que nous avons dit sur la signification réelle de l'ascia.

Le développement du christianisme, à partir du milieu du I^r siècle, explique l'accroissement du nombre des monuments à ascia à partir de la même époque, et pourquoi, au fur et à mesure que les habitants de notre ville s'assimilaient les usages romains, le nombre de monuments de ce genre croissait. C'est que la civilisation des maîtres du monde et le

christianisme se sont introduits chez nous à peu près à la même époque.

ÉPILOGUE.

Étant prouvé et admis que l'ASCIA sur les sépultures gallo-romaines est un indice du christianisme, des monuments contemporains nous montrent que cette religion était pratiquée à Bordeaux dès le milieu du 1^{er} siècle, et acceptée par une partie notable de la population.

Ainsi, la tradition qui fait remonter aux temps apostoliques les origines de l'Église de Bordeaux serait l'expression d'une vérité que les fables dont on a pu entourer cet événement, à des époques d'ignorance et de crédulité, ne sauraient infirmer en aucune manière.

Bordeaux, 27 novembre 1865.

Sur une communication de M. Charles Des Moulins, la Commission de l'Académie chargée d'examiner le Mémoire qui précède déclara, dans la séance du 17 mai, qu'elle regardait « comme un devoir de conscience de prier instamment l'Académie de décider qu'il est INDISPENSABLEMENT NÉCESSAIRE que M. le Secrétaire général,

» Premièrement, fasse connaître à M. Sansas la révélation fortuite qui lui est advenue il y a trois jours seulement;

» Et secondement, s'entende avec l'auteur pour qu'à la première mention de *l'hypothèse du symbole chrétien*, une phrase *intercalée dans le texte*, ou tout au moins une note de l'auteur placée au bas de la page, contienne ceci ou son équivalent exact :

« *M. l'abbé Greppo, en 1810, et après lui M. Lenormant ont pensé que l'ASCIA devait être considérée comme un symbole mystérieux employé par les chrétiens au temps des persécutions. La première partie de la présente étude a pour but de démontrer et d'étayer de nouveaux faits, dont plusieurs me sont personnels, la vérité de cette hypothèse.* »

RÉPONSE DE M. SANSAS

*à la lettre par laquelle le Secrétaire général lui a fait part de la Note de
M. Ch. Des Moulins sur la priorité de MM. Greppo et Lenormant,
dans l'hypothèse du symbolisme chrétien de l'ascia.*

Bordeaux, le 24 mai 1866.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Votre lettre du 19 mai courant et les notes dont elle est accompagnée m'ont apporté la preuve que des autorités respectables avaient apprécié, ainsi que je l'ai fait, le symbolisme de l'*ascia*, et je m'en félicite.

Cela m'autorise à regarder les conclusions de mon Mémoire comme n'étant pas tout à fait aussi excessives, c'est à dire inacceptables, que l'Académie a cru devoir le déclarer.

Quant à la question de *priorité*, j'avoue ne pas y attacher une haute importance. Que MM. Greppo et Lenormant aient eu l'avantage de publier leur idée avant moi, c'est évident; qu'ils l'aient conçue plus tôt, c'est moins sûr; car il y a plus de vingt ans, je l'ai déjà dit, que je m'occupe d'en vérifier l'exactitude; et si, au lieu de me livrer à une étude longue et approfondie, je me fusse borné à une simple affirmation, peut-être l'avantage eût-il été de mon côté.

Au surplus, qui pourrait assurer avec certitude que, même ayant M. Greppo, aucun écrivain plus ou moins obscur n'a exprimé la même pensée? L'interprétation que je propose me paraît si naturelle que ma surprise serait grande s'il en était réellement ainsi. La sagesse de Salomon n'a-t-elle pas dit :

Rien de nouveau sous le soleil?

Le point important n'est donc point de savoir si quelqu'un,

à une époque plus ou moins reculée, a écrit que l'ascia était un symbole de christianisme, idée qui, jusques à présent, n'a pas eu la chance de faire fortune, mais de *prouver par de bonnes raisons* que cette interprétation est la seule qu'il soit raisonnablement possible d'admettre.

C'est uniquement pour fournir ces preuves que j'ai rédigé mon Mémoire; et cela est si vrai, que je n'ai même pas voulu qualifier de *neuve* l'idée dont j'essayais la justification, dans la crainte que d'autres ne l'eussent exprimée avant moi.

La question de priorité n'était de ma part l'objet d'aucune préoccupation, car des intérêts d'*amour propre* me touchent fort peu; il en est autrement des intérêts de la vérité.

MM. Greppo et Lenormant ont-ils produit à l'appui de leur interprétation quelques *preuves solides*? Je l'ignore, n'ayant jamais eu connaissance de leurs dissertations; mais je ne le crois pas, puisque leur opinion a eu si peu de retentissement et de succès, et qu'elle se trouve ignorée de presque tout le monde.

Ce dont je suis certain, c'est qu'ils n'ont pu faire usage des preuves que j'invoque, puisqu'elles sont le résultat de mes investigations personnelles, et se fondent sur l'étude de monuments qui, pour la plupart, ont dû leur être complètement inconnus, ou à peu près, tels que ceux du Musée de Bordeaux, et dont quelques-uns même, entièrement inédits, n'ont été découverts qu'après 1840.

L'opinion de M. Greppo paraît avoir été dès son origine couverte des plus épaisses ténèbres. Comment l'aurions-nous mieux connue à Bordeaux qu'elle ne l'a été à Lyon, où elle paraîtrait avoir pris naissance?

M. de Commarmond, en effet, dans la description qu'il donne du Musée lapidaire de Lyon, publie une longue énumération des opinions émises sur l'interprétation de l'ascia, et *il ne dit pas un mot* de celle de M. Greppo, ni pour

l'adopter, ni pour la combattre, ni même pour la signaler à l'attention de ses lecteurs. Et cependant M. Greppo, vicaire général de Lyon, avait fait connaître ses idées sur la signification de l'ascia, en s'occupant des monuments antiques de cette ville, en 1840, six années avant que commençât à être imprimée la description du Musée.

La solution que je propose, en supposant même que M. Greppo en ait eu la première idée, était donc bien loin d'être acceptée dans le monde archéologique quand j'ai présenté mon Mémoire à l'Académie; j'en trouve encore la preuve dans les publications les plus récentes et les plus autorisées.

Ainsi, M. Leblant, dont le splendide ouvrage sur les inscriptions chrétiennes des premiers siècles mérite les plus grands éloges, *ne range point parmi elles celles des monuments où figure l'ascia*. Son ouvrage serait plus que doublé.

M. l'abbé Martigny, auteur d'un excellent *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, imprimé en 1865, *ne place point l'ascia parmi les symboles du christianisme*; il garde le silence le plus absolu sur l'opinion de M. Greppo, qu'il aurait bien certainement discutée si elle lui eût été connue.

La *Revue archéologique* a proposé les interprétations les plus divergentes sur la signification de l'ascia, sans s'occuper de celle proposée par MM. Greppo et Lenormant.

Si donc l'opinion que je soutiens n'est pas absolument *nouveauté*, il faut bien reconnaître qu'elle a été jusqu'ici peu connue et bien peu approfondie. Il faut bien reconnaître aussi que les raisonnements et les observations que je produis et qui n'ont jamais été discutés ont au moins le mérite de la *nouveauté*.

J'attends qu'on les réfute ou qu'on les accepte, et je regrette que l'Académie n'ait pris ni l'un ni l'autre de ces deux partis.

Les membres de la Commission chargée de faire un Rap-

port sur mon Mémoire demandent qu'une note ou une explication de quelques lignes y signale l'opinion de MM. Greppo et Lenormant. Si la chose est possible, si la rédaction d'un Mémoire peut être changée *après coup*, je n'ai pas de motifs pour m'y opposer. Il suffirait d'ajouter l'énoncé de cette opinion à l'énumération que je donne des diverses significations prêtées à l'*ascia*; mais la rédaction du Mémoire devrait être révisée pour se trouver en rapport avec cette addition : c'est un travail auquel je ne me refuserai pas, si l'Académie le juge convenable, et qui peut être bientôt fait.

J'ajouterais de plus que, si l'Académie éprouve le moindre désir de rapporter sa décision au sujet de l'insertion de mon Mémoire dans ses *Actes*, j'y adhère complètement.

Qu'il me soit permis de dire en terminant que personne ne se permettra de prendre à la lettre le *défaut d'érudition en matière d'archéologie* que se reproche l'un des honorables membres de la Commission : il a fait depuis longtemps ses preuves à ce sujet. S'il a ignoré jusques à ces jours derniers, où elle lui a été révélée *par hasard*, l'opinion de MM. Greppo et Lenormant sur l'*ascia*, il n'est pas plus coupable que les archéologues distingués dont j'ai déjà parlé et qui paraissent l'avoir ignorée comme lui.

Je vous restitue les notes dont vous avez bien voulu me donner communication.

Daignez recevoir, etc.

(*Extrait des Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*)
— 2^{me} fascicule 1866. —

FACULTÉ DE DROIT
BIBLIOTHÈQUE
DE BORDEAUX

